

Rivière-du-Loup

Ultime essai pour arrêter la démolition du vieux couvent

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le conseil municipal de Rivière-du-Loup a accepté par division, de se faire le porte-parole du Regroupement des organismes communautaires, dans une ultime tentative visant à faire suspendre les travaux de démolition en cours à la partie de brique rouge du vieux couvent des Soeurs du Bon-Pasteur.

Et cela, pour une période de deux mois, sans aucun engagement ou responsabilité pour l'administration municipale (refilant donc les frais éventuels à la communauté religieuse), et afin de permettre aux organismes communautaires intéressés de proposer un plan d'utilisation et de restauration.

Cette proposition de Mme Marcelle Pelletier a reçu l'appui du conseiller Gilbert Perron et le consentement visiblement réticent du conseiller Marc Jean.

Mais elle a soulevé l'ire de M. Jean-Léon Marquis, qui présidait l'assemblée municipale à titre de maire suppléant.

Selon ce dernier, c'était peine perdue que d'en venir à la toute dernière minute de la réunion du conseil à une demande aussi irréaliste, sachant fort bien que les religieuses devront y opposer un nouveau refus, face à des frais et des poursuites pour bris de contrat, alors que l'entrepreneur procède aux travaux de démolition depuis déjà plusieurs jours.

Trop tard

Et c'était surtout "tourner en ridicule" le conseil municipal, a lancé M. Marquis alors même que les trois conseillers présents venaient de préciser que l'administration avait pris la décision de ne pas retirer le

permis de démolition, sur la foi et étude des faits suivants: que 90 pour 100 de la population savait que le vieux couvent était désaffecté depuis plus de deux ans, que les religieuses ont consulté la population et recherché en vain à vendre l'établissement l'année dernière, que la ville a refusé de s'en porter acquéreur, que l'entretien de la bâtisse coûtait au moins \$50,000 par année à la communauté, et surtout que les services techniques de la ville avaient produit un rapport défavorable et qualifiant la partie de brique rouge d'irrecupérable et d'un coût de rénovation prohibitif (près de \$1 million).

De l'aveu même du conseiller Perron, a particulièrement signalé M. Marquis, les travaux de démolition étaient trop avancés, la ville ne disposait pas de la réglementation lui permettant d'intervenir, et il admettait ne pas "être mordu personnellement" pour la conservation de la partie de brique rouge, mais seulement de la partie de pierre grise du couvent Bon-Pasteur.

Tenir compte des organismes

Précédemment, au cours de la

réunion municipale, le conseiller Perron avait émis l'opinion qu'au lieu de réclamer l'arrêt des travaux de démolition, mieux valait penser à la planification pour l'avenir. Notamment en établissant une liste des édifices de valeur culturelle et historique de la ville, en leur attribuant une mission ou une vocation particulière. "Car la ville et les citoyens ne pourront évidemment pas prendre en charge tous les bâtiments anciens à rénover qui s'en viennent!"

Par ailleurs, le conseiller Gilbert Perron a voulu justifier son appui à la proposition d'ultime tentative auprès des religieuses, en remarquant que s'il avait une opinion personnelle sur la question, il pouvait en être également ainsi pour les quelque 40 représentants des organismes communautaires présents à la réunion municipale.

De son côté, la conseillère Marcelle Pelletier a motivé sa proposition d'ultime recours en déclarant qu'on ne pouvait ignorer les demandes et les représentations d'une trentaine d'organismes de la ville.

S'il y avait lieu d'intervenir une

dernière fois auprès des religieuses pour arrêter les travaux de démolition, avec tout le poids moral de l'administration municipale, on se devait de prendre ce risque!

La décision municipale majoritaire en ce sens a été prise à la suite d'une longue série d'interventions parfois passionnées et agressives de la part de certains représentants des 21 organismes qui avaient signé une requête en ce sens.

Ces organismes étaient la Société de sauvegarde du patrimoine du Grand-Portage, le café La Borée, la Boutique de l'artisan, l'Ambulance Saint-Jean, la Maison des femmes, la Société Saint-Jean-Baptiste, la maison Domrémy, l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent, le Centre d'action bénévole, le club Optimiste, l'Association des policiers et des pompiers, le camp Vive-la-Joie, la télévision communautaire de Rivière-du-Loup, l'AFEAS, le club de l'âge d'or, la bibliothèque municipale, l'Office des congrès, la Jeune Chambre, les Jeunes musicales, le Cercle des fermières et l'Atelier des arts.

Règlement municipal demandé dans le but de protéger le patrimoine

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Outre de réclamer un arrêt immédiat des travaux de démolition de la partie de brique rouge du couvent du Bon-Pasteur, 21 organismes communautaires de Rivière-du-Loup ont réitéré lundi soir, à l'occasion de la réunion mensuelle du conseil municipal, une requête demandant que cette ville se prévale des avantages de la loi 91 et des subventions qui s'y rattachent, "pour doter notre ville d'un plan de développement et de protection du patrimoine."

Une pétition en ce sens, a-t-on souligné, avait déjà été déposée au conseil municipal l'année dernière par la Société de sauvegarde du patrimoine du Grand-Portage, mais sans qu'on y donne suite.

Remarquant que nombreux sont les besoins en espaces destinés à des activités communautaires à Rivière-du-Loup, la requête reformulée lundi soir énonçait particulièrement le principe suivant, à savoir "qu'il appartient à l'ensemble des citoyens, et non à une entreprise ou un individu, de définir un plan de développement et de protection de leur environnement urbain."

Le document affirmait notamment, à titre d'exemple de ce point de vue, que le couvent du Bon-Pasteur "appartient à la communauté", dans un contexte s'appliquant à la communauté arabe et non à la communauté religieuse.

Et cela, puisque "le terrain (du couvent) a été donné par la Fabrique, sa construction a été payée par les deniers de la population et que les

coûts de fonctionnement ont été payés par les citoyens".

C'est donc à partir de ce point de vue qu'on demandait aux dirigeants municipaux "d'appuyer le regroupement des organismes communautaires et le souhait des citoyens qui désirent sauver l'ensemble du couvent du Bon-Pasteur afin que les services municipaux à caractère communautaire et les organismes à vocation communautaire puissent utiliser les lieux en commun".

Projet de règlement

Au sujet de la réglementation municipale ainsi demandée pour la protection du patrimoine, la conseillère Marcelle Pelletier a précisé qu'un avis de motion avait justement été présenté au conseil municipal, le 23 juin dernier, en vue de l'adoption d'un règlement qui donne aux citoyens et aux personnes intéressées le temps de réagir, avant l'émission des permis de démolition.

Au nom d'une quarantaine de représentants du Regroupement des organismes communautaires, le président de la Société de sauvegarde du patrimoine, M. Romuald Pelletier, a notamment précisé que l'idée fondamentale des revendications, c'est qu'on ne veuille plus de démolition pour les édifices ou bâtiments ayant une valeur architecturale ou historique, mais bien un recyclage permettant une continuité d'utilisation et d'occupation, selon les recommandations formulées par un comité consultatif comprenant à la fois des représentants des organismes communautaires et des personnes spécialisées en la matière.

Le Soleil, Réal Laberge
Une demande sera faite aux soeurs du Bon Pasteur en vue d'arrêter pour deux mois la démolition du couvent en brique, afin de permettre aux organismes communautaires de proposer un plan d'utilisation et de restauration.

GREENBERG

Occasions spectaculaires, jeudi, vendredi, samedi, les 10, 11 et 12 juillet, en vente jusqu'à épuisement de stocks!

GRAND SOLDE D'ÉTÉ

Rabais 20% - 50%

sur des centaines d'articles dans tous les magasins Greenberg!

BEAUX JEANS "LOIS" PREMIÈRE QUALITÉ **RABAIS 7.00** **19.99** Ord. 26.99

En denim épais de 14 oz. Pour jeunes filles et jeunes gens. Tailles: 26 à 36. Quantité limitée. Magasinez tôt!

RABAIS 33 1/3% - 50%
Tenues et acc. pour dames

T-shirts à 50% de rabais! En 100% coton. Manches courtes. Rayures mode. Coloris variés. P.M.G. **3.49** Ord. 6.99

Jolie robe à 50% de rabais. En 100% polyester. Broderie sur corsage. Manches courtes. Ivoire, bleu poudre, menthe. Tailles: P.M.G. **6.49** Ord. 12.99

Soldes de maillots de bain. Une ou deux-pièces. Styles, tissus, coloris et tailles variés. **Rabais 33 1/3% - 50%**

Rabais 50% sur sacs à main. En macramé de teinte naturelle. Choix de modèles. Venez tôt! **1.49** Ord. 2.99

Rabais 50%! Robes d'hôtesse. En polyester/coton imprimé de fleurs. Styles, tailles et coloris variés. Ord. 9.99 et 14.99. **4.99** **7.49**

Rabais 34%! Robes de nuit. Modèles longs ou courts en polyester/coton ou 100% nylon. Coloris unis ou motifs. P.M.G. **5.88** Ord. 8.99

RABAIS 28% À 40%
Pour hommes et garçons

Choix de polos pour hommes. Styles variés en polyester ou polyester/coton. Tricot uni ou motifs. Manches courtes. Tailles: P.M.G. **7.44** Ord. 12.99

Solde! Blouson de cycliste. En taffetas nylon. Capuchon fixe. Se replie dans une pochette à glissière. Hommes: P.M.G. TG. **11.99** Ord. 16.99

Blousons pour hommes. Choix de plusieurs styles en nylon satiné et autres tissus mode. Coloris variés. P.M.G.TG. **19.99** Ord. 27.99

T-shirts sport pour garçons. Style football en tricot filer 100% nylon avec gros numéros devant. Coloris variés. 8 à 16. **2.99** Ord. 4.99

Survêtements pour garçons. Ensembles blouson et pantalon sport en tricot acrylique. Styles et coloris variés. Tailles: 8 à 16. **6.99** Ord. 11.99

RABAIS 24% - 33 1/3%
Pour la maison

Solde! Tentures et panneaux. Largeurs variées. Choix de tissus. Motifs et coloris variés. **Rabais 33 1/3%**

Solde! Ens. de serviettes. En éponge coton absorbante. Motifs tissés réversibles. **Rabais 24%**

Débarbouillette Essuie-mains Serviette de bain
.52 Ord. .68 **1.12** Ord. 1.49 **2.25** Ord. 2.99

Grande vente de couvertures. Couvertures lavables en polyester antimite. Bordure nylon. Coloris variés. **10.99** Ord. 16.99

Ensembles de draps Truprest II. Qualité Texmade sans repassage. 50% coton/50% polyester imprimé de fleurs.
Lit niveau 39 Lit deux places 34 Grand lit 60
15.99 Ord. 21.99 **21.99** Ord. 28.99 **26.99** Ord. 36.99

Solde! T-shirts pour filles. Voyez les plus nouveaux styles! Tissus et coloris variés. 7 à 14. **1.99** **4.44**

Lot de t-shirts, débardeurs Pimpants modèles coupés dans une variété de tissus. 2-3x. **1.00 - 4.99** **.49** **3.99**

Félicitations à la gagnante du concours de la maine Paquet-Syndicat:
Mlle Francine Parent
444, Grand-Capsa, Pont-Rouge

Elle reçoit de M. Michel Bélanger, vice-président aux communications chez Paquet-Syndicat, un magnifique bon d'achat de \$1,000.00. Merci à toutes les participantes et nos meilleurs voeux de bonheur.

Paquet-Syndicat

Pensée du jour

"Tout ce qui entre dans un petit esprit en prend les dimensions."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMERIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux. Transport en autocar.

FRANCHISES DE RESTAURANTS MEXICAINS

Une importante chaîne de Restaurants spécialisés dans la cuisine mexicaine, établie dans plus de 50 villes américaines, désire vendre des franchises pour le territoire de la province de Québec.

Il s'agit d'un commerce de "Fast Food Service" qui offre d'excellentes opportunités de se lancer en affaires. Si vous désirez être votre patron et réaliser vos ambitions tout en faisant de bons profits, n'hésitez plus, c'est votre chance.

Mise de fonds nécessaire. Personnes responsables.

Pour informations:

TACO LA HUTTE MEXICAINE INC.
463, St-Jean
Québec, G1R 1P3
Tél.: 418-522-1494

VOYAGES PARADIS

Place Tanquary Lévis Carrefour Charlesbourg
833-6823 1627-0911

Voyageur

- VILLE DE QUÉBEC
- Place Fleur de Lys
 - Galerias de la Canardière
 - 90 rue St Joseph est
 - 663 St-Joseph
 - Carrefour Charlesbourg
 - Lévis - Galerias Rond-Point
 - St-Georges de Beauve
 - Trois-Rivières
 - Drummondville
 - Chibougamou
 - Dalhousie
 - Raberval
 - Alma
 - La Yngue
 - St-Jean
 - Campbellton
 - Joliette
 - St-Hyacinthe
- MONTREAL (111-311 THREE, HAWKESBURY, SHEPHERD); LAVAL (514-380-1111); GRANBY (819-381-1111); THÉRÈSE-DE-LA-CROIX (819-381-1111); COVINGTON (819-381-1111); REPENTIGNY (819-381-1111); POINT-À-LEZARD (819-381-1111); CHATELAIN (819-381-1111); GREENFIELD PARK (819-381-1111); DEUX-MONTAGNES (819-381-1111)

A Forestville, le quai peut à nouveau servir

par Gilles OUELLET
envoyé spécial du Soleil
FORESTVILLE — Le quai de la Papeterie Reed Ltée, à Forestville, ravagé par un violent incendie le 27 juin dernier, est à nouveau utilisé pour expédier du bois vers les usines de Québec. Une trentaine d'hommes ont travaillé sans relâche 12 heures par jour pour aménager des installations portuaires provisoires en attendant la reconstruction du quai, probablement l'hiver prochain.

À Forestville, dix jours après le sinistre on s'accorde pour dire que c'est l'intervention rapide d'un avion-citerne CL-215 du gouvernement québécois qui a sauvé Reed et Forestville d'un désastre. Les pertes matérielles de \$2 millions auraient facilement pu doubler et des travailleurs auraient pu être mis à pied si l'incendie n'avait pas été rapidement contrôlé.

"Ici, le quai est vital", affirmait hier M. Jean-Pierre Landry, directeur résidant de Reed, au cours d'une visite sur les lieux du sinistre. Le quai permet d'expédier par la mer 330,000 cordes de bois par an vers Québec; et les installations de Reed à Forestville fournissent de l'emploi à près de 1,100 personnes.

Un champignon noir

Le 27 juin, des ouvriers s'employaient à des travaux d'entretien à ce quai de bois et d'acier de 430 pieds de long. Vers 15h10, de son bureau, M. Landry dit avoir vu "un

champignon noir, beaucoup de fumée se répandre dans le ciel". Le quai flambait.

En deux minutes, des pompiers municipaux et des hommes de la Société de conservation de la Côte-Nord sont accourus sur les lieux pour constater leur impuissance à combattre l'élément destructeur; le gérant, M. Landry, a alors appelé un avion-citerne pour circonscire les flammes pendant que des travailleurs tentaient de leur mieux de limiter les dégâts.

L'avion-citerne, qui faisait des exercices dans le secteur de Baie-Comeau, à 65 milles au nord de Forestville, s'est vite dirigé vers les installations de Reed; le pilote du CL-215, M. Louis Freund, a raconté qu'à son arrivée, le feu léchait le quai sur toute sa longueur.

L'avion a fait 12 voyages au-dessus du feu pour y larguer 14,400 gallons d'eau; cette intervention aura permis de mettre l'incendie sous contrôle vers les 19h.

Sans connaître encore les causes exactes du sinistre, une enquête étant en cours, le gérant de Reed, M. Landry, a expliqué que le feu aurait pu prendre naissance alors que des employés travaillaient avec des torches acétylènes. Les flammes se sont propagées et ont été alimentées par le bris d'un tuyau d'Impérial Oil qui a laissé échapper environ 2,000 gallons d'essence à cet endroit.

Les dirigeants de Reed et de la Société de conservation de la Côte-Nord ont jugé nécessaire de faire appel au CL-215, parce qu'ils craignaient que le feu ne détruise les poutres soutenant le canal d'aménée de bois vers le quai. La destruction de ce canal aurait occasionné des pertes additionnelles de \$1 million et menacé d'entraîner des mises à pied.

Service public

Le directeur du service aérien du gouvernement du Québec, M. Benoît Ste-Marie, a dit ne pas savoir si une facture sera envoyée à Reed pour ce service; cette facture s'élèverait à environ \$1,000.

Ce n'est pas le montant qui compte surtout, mais le principe de faire payer ou non, a expliqué M. Ste-Marie, disant que l'intervention des CL-215 pouvait être considérée comme un service public, tout comme ce fut le cas plus récemment lors de l'incendie d'un centre commercial à Chicoutimi.

Le service aérien a accepté sans hésiter de se rendre combattre l'incendie du quai de Forestville parce que, toujours selon M. Ste-Marie, il y avait là un grand danger que le feu ne se propage à la forêt située dans le voisinage immédiat.

Construction: les chèques de vacances sont partis

Un communiqué émis par l'Office de la construction du Québec affirme que les travailleurs devraient recevoir leurs chèques de vacances ces jours-ci.

L'OCQ a en effet fait savoir qu'elle venait d'expédier à quelque 100,000 salariés des chèques de vacances d'une valeur d'environ \$100,000,000 répartis dans 14 régions.


Dans l'Est du Québec, 5,105 salariés pour une valeur de \$5,137,068 sont inscrits pour la région de Rimouski, 1,924 pour une somme de \$2,240,215 à Hauterive, 1,286 pour une somme de \$1,051 à Sept-Îles et 19,211 pour une somme de \$19,960,408 pour la région de Québec.



Le nettoyage se poursuit mais la reconstruction du quai se fera plus tard.

INCROYABLE!

LES PRIX DE JUILLET CHEZ MARC LEGRAND MUSIQUE

un piano  kimball # 4222 (42" hauteur)
Economisez \$500



- EBENISTERIE bois de qualité poli à la main
- TABLE D'HARMONIE grande pour une meilleure sonorité
- GARANTIE de 75 ans sur la table d'harmonie
- BANC inclus
- 1er ACCORD gratuit

orgues
YAMAHA  HAMMOND



nos fameux pianos
YAMAHA  20% de rabais

marc legrand musique

SURVEILLEZ L'OUVERTURE PROCHAINE DE NOTRE NOUVEAU LOCAL A PLACE FLEUR DE LYS

au comptoir de place laurier seulement

20% à 50% de réduction

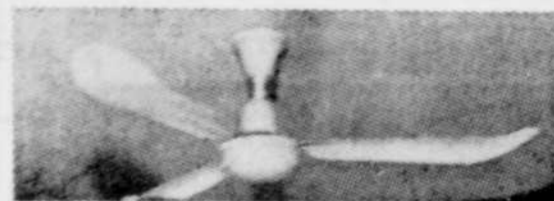
sur tous les petits instruments



PAS POSSIBLE

SPECIAL VACANCES

Jusqu'à épuisement des stocks



VENTILATEURS
36", 3 pales

Prix rég. \$149.95 PRIX SPECIAL

99.00

LAMPE MURALE

(SPOT) MODERNE
Couleur: blanc et chrome.



9.25



CYLINDRE SUSPENDU
MODERNE NOIR

6" de diamètre sur 10" de hauteur. Idéal pour entrée ou passage.

Rég. \$36.95

27.95

4 REFLECTEURS
SUR RAILS
MODERNES

Finis: chrome et blanc ou chrome et noir.

Rég. \$71.59



53.95

Mathieu
Luminaire INC.

780, RUE COMMERCIALE
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 — 839-6025



BEAUCE-APPALACHES

Région de l'hospitalité



ATTRAIRES ET ACTIVITÉS

Été - Automne 1980

LEFBIÈRE LEVIS MONTMAGNY L'ISLET
APPALACHES
 BELLECHASSE BEAUCE NORD BEAUCE SUD DORCHESTER

Source des photos: courtoisie de M. L.P. Photographes: René Paquet, David Trudel

Région Beauce-Appalaches

Nouvelle brochure pour promouvoir le tourisme

par Paul-Henri DROUIN
 SAINTE-MARIE — L'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) a procédé, hier, au lancement de la brochure "Attraites et activités été-automne 1980" de la région Beauce-Appalaches, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce.

On retrouve à l'intérieur de cette brochure de 32 pages, une description des attraits touristiques de chacun des comtés dont le territoire s'étend de Lotbinière à Saint-Roch-des-Aulnaies, en incluant la Beauce et Dorchester.

Aussi, la liste complète des terrains de golf, boîtes à chansons, théâtre d'été, bars, cafés-terrasses et les principaux événements qui se dérouleront sur tout le territoire au cours de l'été et l'automne de même qu'une description complète du sentier

pedestre Beauce-Appalaches. Selon le directeur général de l'ATBA, M. Yvan Fortin, les objectifs visés par l'association avec la publication d'un tel document sont:

- mettre en valeur les attraits et activités touristiques pour l'été et l'automne;
- avoir un outil d'information à offrir aux touristes en voyage dans la région;
- favoriser l'accueil et le développement touristique;
- améliorer et faciliter la promotion touristique.

Cette brochure est distribuée gratuitement par l'ATBA qui en assure la diffusion à la grandeur du Québec, dans les maisons du tourisme au Québec, au complexe "G" à Québec, à la maison du tourisme à Terre des Hommes à Montréal et

dans les différents kiosques d'information touristique de la région.

Banque de photos
 Etant donné que la région Beauce-Appalaches recèle d'une quantité impressionnante de beautés à photographier, c'est à ce niveau que l'ATBA est intéressée à se monter une banque de photos. A cet effet, M. Pierre Giguère de l'ATBA invite les amateurs de photos à faire parvenir à l'association des photographies représentatives de la région, dont celles d'attraites naturelles, de festivités locales et régionales ou de panoramas de la région Beauce-Appalaches. Comme l'a souligné M. Giguère, "ces photos seront retournées à leurs propriétaires après en avoir fait un duplicata pour la nouvelle banque de photos de l'ATBA".

Inventaire des forêts privées de Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN
 SAINT-GEORGES — Dès cet été, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud réalisera l'inventaire des forêts privées de son territoire, dans le cadre d'une nouvelle orientation prise par le ministère de l'Énergie et des Ressources concernant le programme d'aménagement des boisés privés.

Le but d'un tel inventaire, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Jacques

Veilleux, président du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, "est d'établir les volumes de bois et la composition de la forêt privée contenue dans celui-ci".

Selon les renseignements obtenus, cet inventaire sera fait par des équipes d'hommes chargées de l'inventaire et spécialement formées, afin de permettre d'avoir une meilleure connaissance de l'ensemble de la forêt privée de Québec-Sud et de connaître la capacité de satisfaire les marchés des bois existants et futurs.

dommage matériel de créer à la suite du passage des équipes d'inventaire", ajouta M. Veilleux.

"En effet, a-t-il dit, car ces équipes d'hommes chargés de l'inventaire ne feront que mesurer un certain nombre d'arbres dans le but de nous donner une bonne connaissance de l'ensemble des forêts privées du territoire de Québec-Sud."

M. Veilleux fit remarquer que "cet inventaire avait été réclamé depuis plusieurs années par le syndicat puisque le dernier inventaire qui a été réalisé vers 1970 contenait de nombreuses défaillances, ce qui le rendait peu utilisable pour les besoins du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud".

"Une partie des lots contenus dans le territoire de Québec-Sud seront visités et c'est pourquoi nous tenons à rassurer les propriétaires de ces lots boisés qu'il n'y aura aucun

Tournée d'information sur la livrée et la tordeuse d'épinette

par Paul-Henri DROUIN
 SAINT-GEORGES — Le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud poursuit sa tournée d'information avec la présentation du montage audio-visuel sur la tordeuse et la livrée des forêts.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, en ajoutant que le diaporama sera présenté, ce soir, à Sainte-Justine et demain à Saint-Cyprien.

"Jusqu'à maintenant, a laissé entendre notre interlocuteur, on a pu constater le grand intérêt que les gens de la Beauce et de Dorchester portent au problème de la tordeuse

des bourgeons d'épinette ainsi qu'à la livrée des forêts."

Ce montage audio-visuel est présenté dans le cadre d'un programme d'emplois d'été pour étudiants et le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud est l'organisme promoteur.

C'est pourquoi, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud invite la population en général et plus particulièrement les propriétaires de boisés privés à venir visionner ce montage et dans le cadre de ces assemblées on profitera de la circonstance pour donner d'autres renseignements sur l'aménagement des forêts privées, tout en répondant aux questions des participants.

GREENBERG

Occasions spectaculaires, jeudi, vendredi, samedi, les 10, 11 et 12 juillet, en vente jusqu'à épuisement de stocks!

GRAND SOLDE D'ÉTÉ

Rabais 20% - 50%

sur des centaines d'articles dans tous les magasins Greenberg!

BEAUX JEANS "LOIS" PREMIÈRE QUALITÉ **RABAIS 7.00** Ord. 26.99

En denim épais de 14 oz. Pour jeunes filles et jeunes gens. Tailles: 26 à 36. Quantité limitée. Magasinez tôt!

RABAIS 33 1/3% - 50%
 Tenues et acc. pour dames

T-shirts à 50% de rabais! En 100% coton. Manches courtes. Rayures mode. Coloris variés. P.M.G. **3.49** Ord. 6.99

Jolie robe à 50% de rabais En 100% polyester. Braderie sur corsage. Manches courtes. Ivoire, bleu poudre, menthe. Tailles: P.M.G. **6.49** Ord. 12.99

Soldes de maillots de bain Rabais 33 1/3% - 50% Une ou deux-pièces. Styles, tissus, coloris et tailles variés.

Rabais 50% sur sacs à main En macramé de teinte naturelle. Choix de modèles. Venez tôt! **1.49** Ord. 2.99

Rabais 50%! Robes d'hôtesse En polyester/coton imprimé de fleurs. Styles, tailles et coloris variés. Ord. 9.99 et 14.99. **4.99** **7.49**

Rabais 34%! Robes de nuit Modèles longs ou courts en polyester/coton ou 100% nylon. Coloris unis ou motifs. P.M.G. **5.88** Ord. 8.99

RABAIS 28% À 40%
 Pour hommes et garçons

Choix de polos pour hommes Styles variés en polyester ou polyester/coton. Tricot uni ou motifs. Manches courtes. Tailles: P.M.G. **7.44** Ord. 12.99 13.99

Solde! Blouson de cycliste En taffetas nylon. Capuchon fixe. Se replie dans une pochette à glissière. Hommes: P.M.G. TG. **11.99** Ord. 16.99

Blousons pour hommes Choix de plusieurs styles en nylon satiné et autres tissus mode. Coloris variés. P.M.G. TG. **19.99** Ord. 27.99 29.99

T-shirts sport pour garçons Style football en tricot fileté 100% nylon avec gros numéros devant. Coloris variés. 8 à 16. **2.99** Ord. 4.99

Survêtements pour garçons Ensembles blouson et pantalon sport en tricot acrylique. Styles et coloris variés. Tailles: 8 à 16. **6.99** Ord. 11.99

RABAIS 24% - 33 1/3%
 Pour la maison

Solde! Tentures et panneaux Rabais 33 1/3% Largeurs variées. Choix de tissus. Motifs et coloris variés.

Solde! Ens. de serviettes Rabais 24% En éponge coton absorbante. Motifs tissés réversibles. Débarbouillette Essuie-mains Serviette de bain **.52** Ord. .69 **1.12** Ord. 1.49 **2.25** Ord. 2.99

Grande vente de couvertures Couvertures lavables en polyester antimite. Bordure nylon. Coloris variés. **10.99** Ord. 16.99

Ensembles de draps Truprest II Qualité Texmade sans repassage. 50% coton/50% polyester imprimé de fleurs. Lit jumeau 39" Lit deux places 54" Grand lit 60" **15.99** Ord. 21.99 **21.99** Ord. 28.99 **26.99** Ord. 36.99

Solde! T-shirts pour filles Ord. 2.99 - 5.99 Voyez les plus nouveaux styles! Tissus et coloris variés. 7 à 14. **1.99** **4.44**

Lot de t-shirts, débardeurs Ord. 1.00 - 4.99 Pimpants modèles coupés dans une variété de tissus. 2-3x. **.49** **3.99**

Profitez des prix incroyables, sur une avalanche d'articles dépareillés, provenant de séries interrompues ou de soldes précédents! Venez en foule!

- VILLE DE QUÉBEC
- Place Fleur de Lys
 - Galeries de la Canardière
 - 90 rue St Joseph est
 - 663 St-Joseph
 - Carrefour Charlesbourg
 - Lévis - Galeries Rond-Point
 - St-Georges de Beauce
 - Trois-Rivières
 - Drummondville
 - Les Cascades
 - Châteauguay
 - Châteauguay
 - Dalbous
 - Roberval
 - Alma
 - La Tuque
 - St-Jean
 - Campbellton
 - Joliette
 - St-Hyacinthe
- MONTRÉAL (111) 311 THÈRES HAWKESBURY SHEPPARD 1 L'AVEL ST-JEAN GRANBY THÉTHERD-MINES COWANSVILLE REPENTIGNY POINT-AUX-TREMBALES CHATEAUGUAY CHARBIL GREENFIELD PARK DEUX-MONTAGNES

Pensée du jour

"Tout ce qui entre dans un petit esprit en prend les dimensions."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTRÉAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMÉRIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix: \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.

VOYAGES PARADIS

Place Tanguay Carrefour Charlesbourg 833-6823 627-0911

Voyageur

FRANCHISES DE RESTAURANTS MEXICAINS

Une importante chaîne de Restaurants spécialisés dans la cuisine mexicaine, établie dans plus de 50 villes américaines, désire vendre des franchises pour le territoire de la province de Québec.

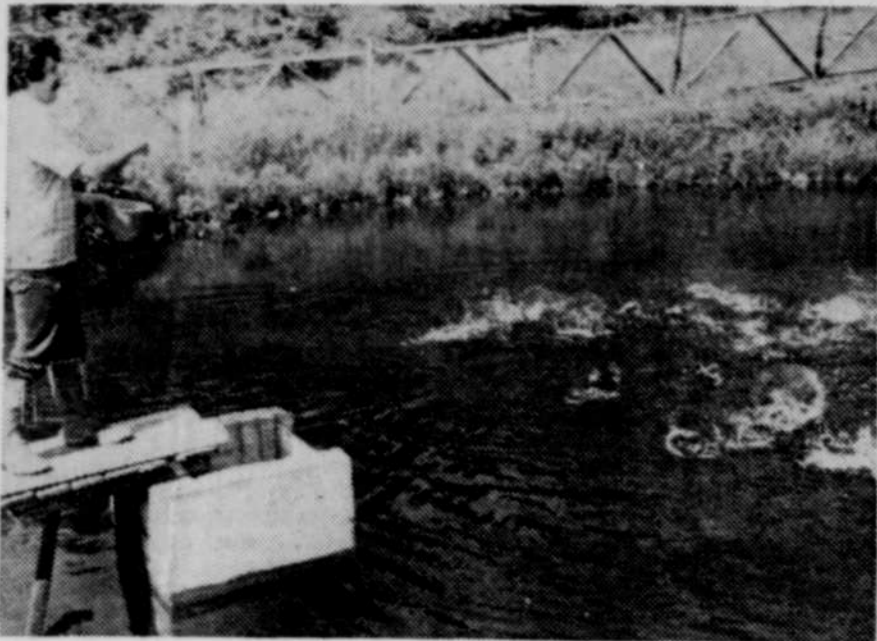
Il s'agit d'un commerce de "Fast Food Service" qui offre d'excellentes opportunités de se lancer en affaires. Si vous désirez être votre patron et réaliser vos ambitions tout en faisant de bons profits, n'hésitez plus, c'est votre chance.

Mise de fonds nécessaire. Personnes responsables.

Pour informations:

TACO LA HUTTE MEXICAINE INC.

463, St-Jean Québec, G1R 1P3 Tél.: 418-522-1494



Ensemencement de truites

La direction régionale de Québec du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche annonce aux amateurs de pêche de la région de Québec l'ensemencement de quelques centaines de truites mouchetées dans un certain nombre de lacs de la région. Dans la zone d'aménagement contrôlée (ZAC) Charlevoix, le lac du Séminaire, le deuxième lac du Séminaire, les lacs Ennis, à Pitre, du Portage et le lac Long (près de Saint-Aimé-des-Lacs) ont été ensemencés. Dans la zone d'aménagement contrôlée (ZAC) Portneuf, le lac au Chien (municipalité de Saint-Raymond) et le lac Carillon (municipalité de Saint-Ubalde) ont été ensemencés.

Zervudis cité à son enquête préliminaire le 18 septembre

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'enquête préliminaire du restaurateur Stéphane Zervudis, âgé de 33 ans, de Ville Sainte-Marie de Beauce, accusé d'avoir le ou vers le 21 mai dernier, par négligence criminelle, causé la mort de Dany Perreault, âgée de 17 ans, de Ville Sainte-Marie de Beauce, a été fixée au 18 septembre prochain.

Le juge Marcel Dionne, des sessions de la paix du district de Beauce, en a décidé ainsi hier, au palais de justice de Saint-Joseph, tout en admettant que Zervudis soit admis à caution.

On rappelle qu'il a été mis en preuve devant le coroner du district de Beauce, Me Gabriel Garneau, de Ville Sainte-Marie de Beauce, que la victime Dany Perreault circulait en bicyclette sur l'accotement de la route 173 Président-Kennedy en compagnie de son frère Gaby, dans la soirée du 21 mai, et qu'elle a été heurtée par une automobile dont le conducteur a pris la fuite après l'accident.

Aussi, que l'automobiliste Stéphane Zervudis a été retracé par les

policiers de la SQ du poste de Saint-Joseph de Beauce, trois heures et demie plus tard, dans le cadre d'une opération ratissage de tous les secteurs de Ville Sainte-Marie de Beauce et que deux tests d'ivresse subis par le restaurateur Zervudis démontrèrent la présence de 160 et 150 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang (0.16 et 0.15).

D'après un témoignage, la voiture conduite par Zervudis circulait à une vitesse anormale et peu de temps avant l'impact, serait venue près de heurter une pancarte qui se trouvait face au garage de Claude Perreault, soit à une quinzaine de pieds de la route 173, non loin où Dany Perreault a été tuée.

De plus, Stéphane Zervudis a admis devant le coroner Garneau s'être rendu à l'hôtel-motel Blue Moon vers 19h et y avoir consommé deux verres de gin double pour quitter les lieux vers 21h.

C'est en revenant à son restaurant, comme l'a déclaré Stéphane Zervudis, que l'accident est survenu, mais il ne se rappelle pas ce qui s'est produit après avoir entendu du bruit.

La ville de Saint-Joseph, priée de respecter la loi de la police

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La Commission de police du Québec, par l'entremise du juge Roger Gosselin, a avisé par lettre la ville de Saint-Joseph de Beauce que suivant les dispositions du deuxième alinéa de l'article 64 de la loi de police, "une municipalité ne peut réduire l'effectif de son corps de police sans y être autorisée par le gouvernement".

Cette mise au point fait suite à une plainte déposée à la Commission de police du Québec, à l'effet que la ville de Saint-Joseph de Beauce a réduit l'effectif de son corps de police le 1er janvier 1980 sans y être autorisée par le gouvernement.

On rappelle qu'en ne renouvelant pas la convention collective de ses policiers, la ville de Saint-Joseph de Beauce avait procédé au congédiement de deux de ses policiers réguliers, en l'occurrence René Carboneau, 3 ans de service, et Louis Gilbert qui, en mars dernier, aurait eu deux ans de service.

Cette décision des dirigeants de Ville Saint-Joseph de Beauce était effective au 31 décembre dernier et seul le chef Jean-Guy Thériault est demeuré en fonction et assure le maintien de l'ordre dans cette municipalité de la Beauce, à ses heures de travail.

Dans sa lettre adressée aux diri-

geants de Ville Saint-Joseph, le juge Roger Gosselin fait de plus mention:

"Suivant les dispositions de l'article 49 du chapitre 67 des lois de l'année 1979, une municipalité de cité ou de ville qui, le 21 juin 1979, maintenait un corps de police, doit continuer à maintenir son corps de police jusqu'à ce qu'elle en soit dispensée suivant l'article 64 de la loi de police ou, après le 1er juin 1980, suivant les articles 64 et 64.1 de ladite loi."

Le juge Gosselin a de plus fait parvenir aux dirigeants de Ville Saint-Joseph de Beauce un mémoire relatif aux "obligations et pouvoirs des municipalités à l'égard du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique dans leur territoire".

Au terme de ses remarques, le juge demande aux dirigeants municipaux "de lui faire part des dispositions qu'on entend prendre pour se conformer aux exigences de la loi".

Décision retardée

A cet effet, joint par téléphone à son bureau de Saint-Joseph, le directeur général de Ville Saint-Joseph de Beauce, M. André Lussier, a affirmé au SOLEIL, hier, "qu'aucune décision en rapport avec la lettre du juge Roger Gosselin n'avait été prise à la réunion régulière du conseil municipal, d'avant hier soir, vu l'absence du conseiller Léon Cloutier, responsa-

ble du service de la police à Ville Saint-Joseph".

M. Lussier a toutefois précisé "qu'à la séance régulière du mois d'août le conseil municipal de Ville Saint-Joseph fera connaître sa décision en rapport avec les remarques du juge Roger Gosselin".

Plus de vols

De son côté, le chef de police Jean-Guy Thériault fit savoir au

SOLEIL "que depuis le congédiement des policiers Carboneau et Gilbert, la population de Ville Saint-Joseph de Beauce fait face à une forte augmentation de vols dans les résidences privées".

"En effet, a-t-il dit, en 1979, les plaintes de vols dans les résidences privées de Saint-Joseph se sont totalisées à 9, alors que depuis du début de la présente année au 30 avril dernier, 15 vols ont été perpétrés dans des résidences privées du territoire."

\$102,350 du MEER à 2 entreprises

OTTAWA — Une subvention a été offerte à deux entreprises du comté de Frontenac dans le cadre du programme de subventions au développement régional du ministère de l'Expansion économique régionale. La compagnie Polybois Inc., de Thetford Mines, recevra une subvention de \$49,400 pour l'agrandissement de son établissement. Ce projet devrait amener la création de 8 emplois et

des investissements de l'ordre de \$254,000.

Aussi, la compagnie de M. Evandro Tonelli (une compagnie à être formée), à Saint-Léonard, recevra une subvention de \$52,950 pour l'implantation d'un établissement à Laurierville. Ce projet devrait amener la création de 8 emplois et des investissements de l'ordre de \$168,000.

INCROYABLE!

LES PRIX DE JUILLET CHEZ MARC LEGRAND MUSIQUE

un piano kimball # 4232 (42" hauteur)
Economisez \$500



\$1995⁰⁰

- EBENISTERIE bois de qualité poli à la main
- TABLE D'HARMONIE agrandie pour une meilleure sonorité
- GARANTIE de 75 ans sur la table d'harmonie
- BANC inclus
- 1er ACCORD gratuit

orgues
 YAMAHA HAMMOND



nos fameux pianos YAMAHA 20% de rabais

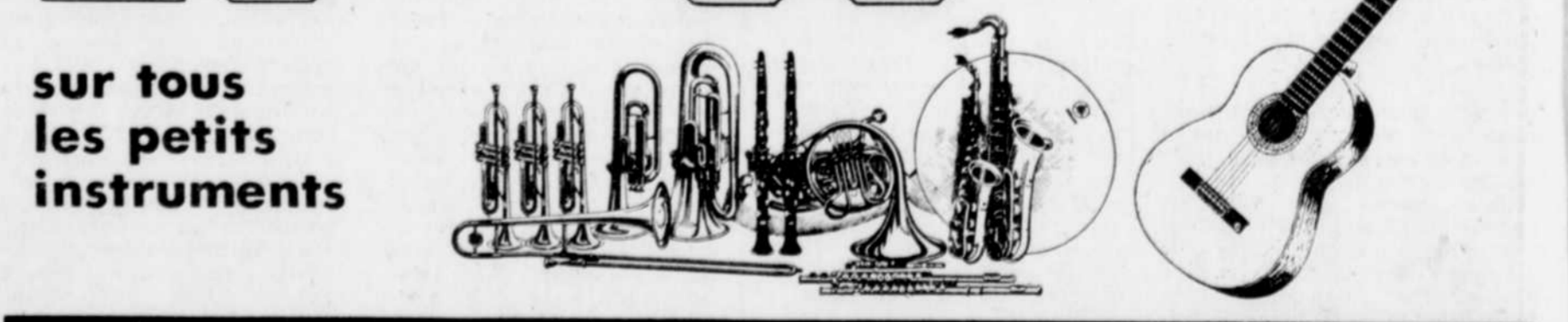
CES PRIX SONT SUR DES VENTES SANS ÉCHANGE

marc legrand musique

SURVEILLEZ L'OUVERTURE PROCHAINE DE NOTRE NOUVEAU LOCAL A PLACE FLEUR DE LYS

au comptoir de place laurier seulement

20% à 50% de réduction



PAS POSSIBLE

SPECIAL VACANCES

Jusqu'à épuisement des stocks



VENTILATEURS
36", 3 pales

99⁰⁰

Prix rég. \$149.95 PRIX SPECIAL



LAMPE MURALE
(SPOT) MODERNE
Couleur: blanc et chrome.

9.25



CYLINDRE SUSPENDU
MODERNE NOIR
6" de diamètre sur 10" de hauteur. Idéal pour entrée ou passage.

27.95

Rég. \$36.95



4 REFLECTEURS
SUR RAILS
MODERNES
Finis: chrome et blanc ou chrome et noir.

53.95

Rég. \$71.59



Mathieu Luminaire INC.
750, RUE COMMERCIALE
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 — 839-6025

BEAUCE-APPALACHES

Région de l'hospitalité

ATTRAITES ET ACTIVITÉS

Été - Automne 1980

LOTBINIÈRE
LÉVIS
MONTMAGNY
L'ISLE-ÉLIE
B
E
A
U
C
E
A
P
P
A
L
A
C
H
E
S
B
E
L
L
E
C
H
A
S
S
E
D
O
R
C
H
E
S
T
E
R
B
E
A
U
C
E
N
O
R
D
B
E
A
U
C
E
S
U
D

Source des photos: QUÉBEC 60, M.C.P. Photographes: Pierre Paquet, Gene Trépanier

Région Beauce-Appalaches Nouvelle brochure pour promouvoir le tourisme

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — L'Association touristique Beauce-Appalaches (ATBA) a procédé, hier, au lancement de la brochure "Attraites et activités été-automne 1980" de la région Beauce-Appalaches, lors d'une conférence de presse tenue à Ville Sainte-Marie de Beauce.

On retrouve à l'intérieur de cette brochure de 32 pages, une description des attraits touristiques de chacun des comtés dont le territoire s'étend de Lotbinière à Saint-Roch-des-Aulnaies, en incluant la Beauce et Dorchester.

Aussi, la liste complète des terrains de golf, boîtes à chansons, théâtre d'été, bars, cafés-terrasses et les principaux événements qui se dérouleront sur tout le territoire au cours de l'été et l'automne de même qu'une description complète du sen-

tier pédestre Beauce-Appalaches.

Selon le directeur général de l'ATBA, M. Yvan Fortin, les objectifs visés par l'association avec la publication d'un tel document sont:

- mettre en valeur les attraits et activités touristiques pour l'été et l'automne;
- avoir un outil d'information à offrir aux touristes en voyage dans la région;
- favoriser l'accueil et le développement touristique;
- améliorer et faciliter la promotion touristique.

Cette brochure est distribuée gratuitement par l'ATBA qui en assure la diffusion à la grandeur du Québec, dans les maisons du tourisme au Québec, au complexe "G" à Québec, à la maison du tourisme à Terre des Hommes à Montréal et

dans les différents kiosques d'information touristique de la région.

Banque de photos

Etant donné que la région Beauce-Appalaches recèle d'une quantité impressionnante de beautés à photographier, c'est à ce niveau que l'ATBA est intéressée à se monter une banque de photos.

A cet effet, M. Pierre Giguère de l'ATBA invite les amateurs de photos à faire parvenir à l'association des photographies représentatives de la région, dont celles d'attrait naturels, de festivités locales et régionales ou de panoramas de la région Beauce-Appalaches.

Comme l'a souligné M. Giguère, "ces photos seront retournées à leurs propriétaires après en avoir fait un duplicata pour la nouvelle banque de photos de l'ATBA".

Inventaire des forêts privées de Québec-Sud

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Dès cet été, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud réalisera l'inventaire des forêts privées de son territoire, dans le cadre d'une nouvelle orientation prise par le ministère de l'Énergie et des Ressources concernant le programme d'aménagement des boisés privés.

Le but d'un tel inventaire, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Jacques

Veilleux, président du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, "est d'établir les volumes de bois et la composition de la forêt privée contenue dans celui-ci".

Selon les renseignements obtenus, cet inventaire sera fait par des équipes d'hommes chargées de l'inventaire et spécialement formées, afin de permettre d'avoir une meilleure connaissance de l'ensemble de la forêt privée de Québec-Sud et de connaître la capacité de satisfaire les marchés des bois existants et futurs.

dommage matériel de créer à la suite du passage des équipes d'inventaire", ajouta M. Veilleux.

"En effet, a-t-il dit, car ces équipes d'hommes chargés de l'inventaire ne feront que mesurer un certain nombre d'arbres dans le but de nous donner une bonne connaissance de l'ensemble des forêts privées du territoire de Québec-Sud."

M. Veilleux fit remarquer que "cet inventaire avait été réclamé depuis plusieurs années par le syndicat puisque le dernier inventaire qui a été réalisé vers 1970 contenait de nombreuses défaillances, ce qui le rendait peu utilisable pour les besoins du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud".

Tournée d'information sur la livrée et la tordeuse d'épinette

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud poursuit sa tournée d'information avec la présentation du montage audio-visuel sur la tordeuse et la livrée des forêts.

C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, en ajoutant que le diaporama sera présenté, ce soir, à Sainte-Justine et demain à Saint-Cyprien.

"Jusqu'à maintenant, a laissé entendre notre interlocuteur, on a pu constater le grand intérêt que les gens de la Beauce et de Dorchester portent au problème de la tordeuse

des bourgeons d'épinette ainsi qu'à la livrée des forêts."

Ce montage audio-visuel est présenté dans le cadre d'un programme d'emplois d'été pour étudiants et le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud est l'organisme promoteur.

C'est pourquoi, le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud invite la population en général et plus particulièrement les propriétaires de boisés privés à venir visionner ce montage et dans le cadre de ces assemblées on profitera de la circonstance pour donner d'autres renseignements sur l'aménagement des forêts privées, tout en répondant aux questions des participants.

Félicitations à la gagnante du concours de la marée Paquet-Syndicat:

Mlle Francine Parent
444, Grand-Capsa, Pont-Rouge

Elle reçoit de M. Michel Bélanger, vice-président aux communications chez Paquet-Syndicat, un magnifique bon d'achat de \$1,000.00.

Merci à toutes les participantes et nos meilleurs vœux de bonheur.

Paquet-Syndicat

Pensée du jour

"Tout ce qui entre dans un petit esprit en prend les dimensions."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMÉRIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.

VOYAGES PARADIS

Place Tanguay Carrefour
Lévis Charlesbourg
833-6823 627-0911

Voyageur

FRANCHISES DE RESTAURANTS MEXICAINS

Une importante chaîne de Restaurants spécialisés dans la cuisine mexicaine, établie dans plus de 50 villes américaines, désire vendre des franchises pour le territoire de la province de Québec.

Il s'agit d'un commerce de "Fast Food Service" qui offre d'excellentes opportunités de se lancer en affaires. Si vous désirez être votre patron et réaliser vos ambitions tout en faisant de bons profits, n'hésitez plus, c'est votre chance.

Mise de fonds nécessaire.
Personnes responsables.

Pour informations:

TACO LA HUTTE MEXICAINE INC.
463, St-Jean
Québec, G1R 1P3
Tél.: 418-522-1494

GREENBERG

Occasions spectaculaires, jeudi, vendredi, samedi,
les 10, 11 et 12 juillet, en vente jusqu'à épuisement de stocks!

GRAND SOLDE D'ÉTÉ

Rabais 20% - 50%

sur des centaines d'articles dans tous les magasins Greenberg!

BEAUX JEANS "LOIS" 19.99

En denim épais de 14 oz. Pour jeunes filles et jeunes gens. Tailles: 26 à 36. Quantité limitée. Magasinez tôt!

PREMIÈRE QUALITÉ
RABAIS 7.00 Ord. 26.99

RABAIS 33 1/3% - 50%

Tenues et acc. pour dames

T-shirts à 50% de rabais!
En 100% coton. Manches courtes. Rayures mode. Coloris variés. P.M.G. **3.49** Ord. 6.99

Jolie robe à 50% de rabais
En 100% polyester. Broderie sur corsage. Manches courtes. Ivoire, bleu poudre, menthe. Tailles: P.M.G. **6.49** Ord. 12.99

Soldes de maillots de bain
Une ou deux-pièces. Styles, tissus, coloris et tailles variés. **Rabais 33 1/3% - 50%**

Rabais 50% sur sacs à main
En macramé de teinte naturelle. Choix de modèles. Venez tôt! **1.49** Ord. 2.99

Rabais 50%! Robes d'hôtesse
En polyester/coton imprimé de fleurs. Styles, tailles et coloris variés. Ord. 9.99 et 14.99. **4.99** **7.49**

Rabais 34%! Robes de nuit
Modèles longs ou courts en polyester/coton ou 100% nylon. Coloris unis ou motifs. P.M.G. **5.88** Ord. 8.99

RABAIS 28% À 40%

Pour hommes et garçons

Choix de polos pour hommes
Style variés en polyester ou polyester/coton. Tricot uni ou motifs. Manches courtes. Tailles: P.M.G. **7.44** Ord. 12.99 13.99

Solde! Blouson de cycliste
En taffetas nylon. Capuchon fixe. Se replie dans une pochette à glissière. Hommes: P.M.G. TG. **11.99** Ord. 16.99

Blousons pour hommes
Choix de plusieurs styles en nylon satiné et autres tissus mode. Coloris variés. P.M.G.TG. **19.99** Ord. 27.99 29.99

T-shirts sport pour garçons
Style football en tricot filet 100% nylon avec gros numéros devant. Coloris variés. 8 à 16. **2.99** Ord. 4.99

Survêtements pour garçons
Ensembles blouson et pantalon sport en tricot acrylique. Styles et coloris variés. Tailles: 8 à 16. **6.99** Ord. 11.99

RABAIS 24% - 33 1/3%

Pour la maison

Solde! Tentures et panneaux
Largeurs variées. Choix de tissus. Motifs et coloris variés. **Rabais 33 1/3%**

Solde! Ens. de serviettes
En éponge coton absorbante. Motifs tissés réversibles.
Débarbouillette Essue-mains Serviette de bain
.52 Ord. 69 **1.12** Ord. 1.49 **2.25** Ord. 2.99

Grande vente de couvertures
Couvertures lavables en polyester antimite. Bordure nylon. Coloris variés. **10.99** Ord. 16.99

Ensembles de draps Truprest II
Qualité Texmade sans repassage. 50% coton/50% polyester imprimé de fleurs.
Lit jumeau 39 Lit deux places 54 Grand lit 60
15.99 Ord. 21.99 **21.99** Ord. 28.99 **26.99** Ord. 36.99

Solde! T-shirts pour filles
Voyez les plus nouveaux styles! Tissus et coloris variés. 7 à 14. **1.99** **4.44**

Lot de t-shirts, débardeurs
Pimants modèles coupés dans une variété de tissus. 2-3x. **.49** **3.99**

Profitez des prix incroyables, sur une avalanche d'articles dépareillés, provenant de séries interrompues ou de soldes précédents! Venez en foule!

VILLE DE QUÉBEC

- Place Fleur de Lys
- 663 St-Joseph
- Galerie de la Canardière
- Carrefour Charlesbourg
- 90 rue St-Joseph est
- Lévis - Galeries Rond-Point

St-Georges de Beauce

- Trails Rivière
- Drummondville

Chibougamou

- Dalbeau
- Raberval

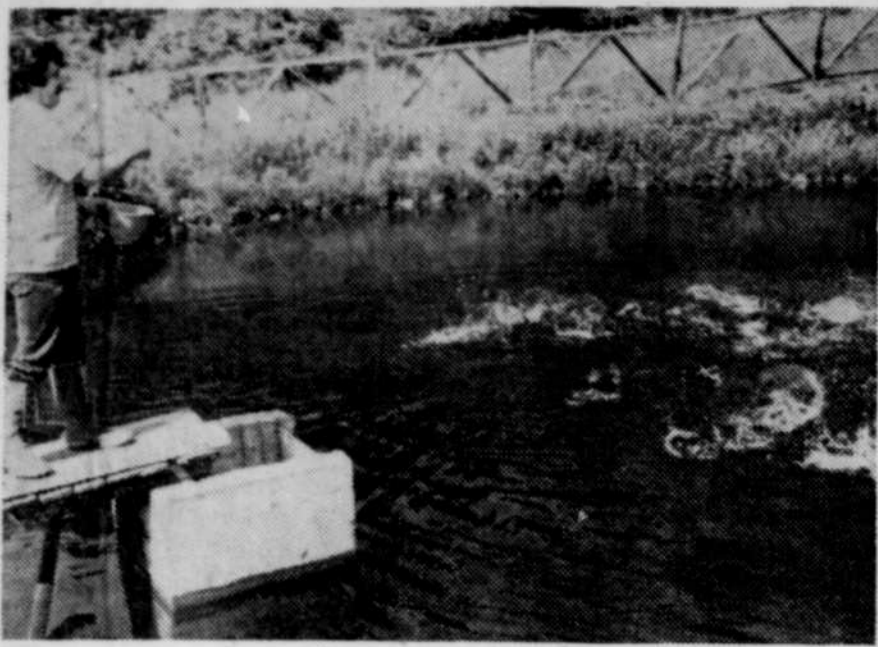
Alma

- La Tuque
- St-Jean

Campbellton

- Joliette
- St-Hyacinthe

MONTREAL (111) - ST-THERÈSE - HAWKSBURY - SHEBROOKE (3) - LAVAL - ST-JEROME - GRANBY - THÉTICORD MINES - COWANSVILLE - REPENTIGNY - POINTE-AUX-TREMBLAIS - CHATEAUGUAY - CHAMBLÉ - GREENFIELD PARK - DEUX-MONTAGNES



Le Soleil, Raynald Lavie

Ensemencement de truites

La direction régionale de Québec du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche annonce aux amateurs de pêche de la région de Québec l'ensemencement de quelques centaines de truites mouchetées dans un certain nombre de lacs de la région. Dans la zone d'aménagement contrôlée (ZAC) Charlevoix, le lac du Séminaire, le deuxième lac du Séminaire, les lacs Ennis, à Pitre, du Portage et le lac Long (près de Saint-Aimé-des-Lacs) ont été ensemencés. Dans la zone d'aménagement contrôlée (ZAC) Portneuf, le lac au Chien (municipalité de Saint-Raymond) et le lac Carillon (municipalité de Saint-Ubalde) ont été ensemencés.

Zervudis cité à son enquête préliminaire le 18 septembre

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'enquête préliminaire du restaurateur Stéphanos Zervudis, âgé de 33 ans, de Ville Sainte-Marie de Beauce, accusé d'avoir le ou vers le 21 mai dernier, par négligence criminelle, causé la mort de Dany Perreault, âgée de 17 ans, de Ville Sainte-Marie de Beauce, a été fixée au 18 septembre prochain.

Le juge Marcel Dionne, des sessions de la paix du district de Beauce, en a décidé ainsi hier, au palais de justice de Saint-Joseph, tout en admettant que Zervudis soit admis à caution.

On rappelle qu'il a été mis en preuve devant le coroner du district de Beauce, Me Gabriel Garneau, de Ville Saint-Georges, que la victime Dany Perreault circulait en bicyclette sur l'accotement de la route 173 Président-Kennedy en compagnie de son frère Gaby, dans la soirée du 21 mai, et qu'elle a été heurtée par une automobile dont le conducteur a pris la fuite après l'accident.

Aussi, que l'automobiliste Stéphanos Zervudis a été retracé par les

policiers de la SQ du poste de Saint-Joseph de Beauce, trois heures et demie plus tard, dans le cadre d'une opération ratissage de tous les secteurs de Ville Sainte-Marie de Beauce et que deux tests d'ivresse-mètre subis par le restaurateur Zervudis démontrèrent la présence de 160 et 150 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang (0.16 et 0.15).

D'après un témoignage, la voiture conduite par Zervudis circulait à une vitesse anormale et peu de temps avant l'impact, serait venue près de heurter une pancarte qui se trouvait face au garage de Claude Perreault, soit à une quinzaine de pieds de la route 173, non loin où Dany Perreault a été tuée.

De plus, Stéphanos Zervudis a admis devant le coroner Garneau s'être rendu à l'hôtel-motel Blue Moon vers 19h et y avoir consommé deux verres de gin double pour quitter les lieux vers 21h.

C'est en revenant à son restaurant, comme l'a déclaré Stéphanos Zervudis, que l'accident est survenu, mais il ne se rappelle pas ce qui s'est produit après avoir entendu du bruit.

La ville de Saint-Joseph, priée de respecter la loi de la police

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La Commission de police du Québec, par l'entremise du juge Roger Gosselin, a avisé par lettre la ville de Saint-Joseph de Beauce que suivant les dispositions du deuxième alinéa de l'article 64 de la loi de police, "une municipalité ne peut réduire l'effectif de son corps de police sans y être autorisée par le gouvernement".

Cette mise au point fait suite à une plainte déposée à la Commission de police du Québec, à l'effet que la ville de Saint-Joseph de Beauce a réduit l'effectif de son corps de police le 1er janvier 1980 sans y être autorisée par le gouvernement.

On rappelle qu'en renouvelant pas la convention collective de ses policiers, la ville de Saint-Joseph de Beauce avait procédé au congédiement de deux de ses policiers réguliers, en l'occurrence René Carbonneau, 3 ans de service, et Louis Gilbert qui, en mars dernier, aurait eu deux ans de service.

Cette décision des dirigeants de Ville Saint-Joseph de Beauce était effective au 31 décembre dernier et seul le chef Jean-Guy Thériault est demeuré en fonction et assure le maintien de l'ordre dans cette municipalité de la Beauce, à ses heures de travail.

Dans sa lettre adressée aux diri-

geants de Ville Saint-Joseph, le juge Roger Gosselin fait de plus mention: "Suivant les dispositions de l'article 49 du chapitre 67 des lois de l'année 1979, une municipalité de cité ou de ville qui, le 21 juin 1979, maintenait un corps de police, doit continuer à maintenir son corps de police jusqu'à ce qu'elle en soit dispensée suivant l'article 64 de la loi de police ou, après le 1er juin 1980, suivant les articles 64 et 64.1 de ladite loi."

Le juge Gosselin a de plus fait parvenir aux dirigeants de Ville Saint-Joseph de Beauce un mémoire relatif aux "obligations et pouvoirs des municipalités à l'égard du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique dans leur territoire".

Au terme de ses remarques, le juge demande aux dirigeants municipaux "de lui faire part des dispositions qu'on entend prendre pour se conformer aux exigences de la loi".

Décision retardée

A cet effet, joint par téléphone à son bureau de Saint-Joseph, le directeur général de Ville Saint-Joseph de Beauce, M. André Lussier, a affirmé au SOLEIL, hier, "qu'aucune décision en rapport avec la lettre du juge Roger Gosselin n'avait été prise à la réunion régulière du conseil municipal, d'avant hier soir, vu l'absence du conseiller Léon Cloutier, responsa-

ble du service de la police à Ville Saint-Joseph".

M. Lussier a toutefois précisé "qu'à la séance régulière du mois d'août le conseil municipal de Ville Saint-Joseph fera connaître sa décision en rapport avec les remarques du juge Roger Gosselin".

Plus de vols

De son côté, le chef de police Jean-Guy Thériault fit savoir au

SOLEIL "que depuis le congédiement des policiers Carbonneau et Gilbert, la population de Ville Saint-Joseph de Beauce fait face à une forte augmentation de vols dans les résidences privées".

"En effet, a-t-il dit, en 1979, les plaintes de vols dans les résidences privées de Saint-Joseph se sont totalisées à 9, alors que depuis du début de la présente année au 30 avril dernier, 15 vols ont été perpétrés dans des résidences privées du territoire."

\$102,350 du MEER à 2 entreprises

OTTAWA — Une subvention a été offerte à deux entreprises du comté de Frontenac dans le cadre du programme de subventions au développement régional du ministère de l'Expansion économique régionale. La compagnie Polybois Inc., de Thetford Mines, recevra une subvention de \$49,400 pour l'agrandissement de son établissement. Ce projet devrait amener la création de 8 emplois et

des investissements de l'ordre de \$254,000.

Aussi, la compagnie de M. Evandro Tonelli (une compagnie à être formée), à Saint-Léonard, recevra une subvention de \$52,950 pour l'implantation d'un établissement à Laurierville. Ce projet devrait amener la création de 8 emplois et des investissements de l'ordre de \$168,000.

INCROYABLE!

LES PRIX DE JUILLET CHEZ MARC LEGRAND MUSIQUE

un piano kimball # 4232 (42" hauteur)
Economisez \$500

1995⁰⁰

- EBENISTERIE bois de qualité poli à la main
- TABLE D'HARMONIE agrandie pour une meilleure sonorité
- GARANTIE de 75 ans sur la table d'harmonie
- BANC inclus
- 1er ACCORD gratuit

CES PRIX SONT SUR DES VENTES SANS ÉCHANGE

orgues
YAMAHA HAMMOND

15 30

nos fameux pianos **20%** de rabais

SPECIAL VACANCES
Jusqu'à épuisement des stocks

VENTILATEURS
36", 3 pales
99⁰⁰
Prix rég. \$149.95 PRIX SPECIAL

LAMPE MURALE (SPOT) MODERNE
Couleur: blanc et chrome.
9²⁵

CYLINDRE SUSPENDU MODERNE NOIR
6" de diamètre sur 10" de hauteur. Idéal pour entrée ou passage.
Rég. \$36.95
27⁹⁵

4 REFLECTEURS SUR RAILS MODERNES
Fini: chrome et blanc ou chrome et noir.
Rég. \$71.59
53⁹⁵

Mathieu Luminaire INC.
780, RUE COMMERCIALE
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-0359 — 839-6025

Place Laurier, Ste-Foy 656-5392 **marc legrand musique** Place Jadis, Charlesbourg 623-5425

SURVEILLEZ L'OUVERTURE PROCHAINE DE NOTRE NOUVEAU LOCAL A PLACE FLEUR DE LYS

au comptoir de place laurier seulement

20% à **50%** de réduction

sur tous les petits instruments

PAS POSSIBLE

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BARD (Estelle Jacques) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 7 juillet 1980, à l'âge de 62 ans et 1 mois, est décédée dame Estelle Jacques, épouse de M. Adrien Bard. Elle demeurait au 136, Chemin des Poitiers, Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 à 14 heures. Départ de la résidence funéraire.

Marcel Ruelland 31, Avenue de la Fabrique Montmagny

à 13h45 pour l'église St-Thomas et de là au cimetière de St-Pamphile où un libéra sera chanté avant l'inhumation. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils et sa belle-fille M. et Mme Marc-André Bard (Isabelle Simard), son petit-fils Eric, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Thérèse Roy, M. et Mme René Jacques (Gemma Pelletier), M. et Mme Fernand Jacques (Clara Dubé), M. et Mme Marcelin Jacques (Marie-Marthe Drapeau), M. et Mme Paul Cloutier (Marie-Irène Jacques), M. et Mme Alphonse Bard (Madeleine Labonté), M. et Mme Jean-Louis Thiboutot (Marie-Rose Bard), son oncle et ses tantes, M. et Mme Auguste La Bonté (Félicie Roy), Mme Olivine Pellerin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

COTE (Marie-Anne Beaulieu) — A Jeffrey Hale le 8 juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Beaulieu, épouse de feu J.-Arthur Côté autrefois de la rue des Franciscains. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 juillet à 15 heures. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltee 300, Chemin Ste-Foy à 14h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Thérèse (Laval Grégoire), Pauline (Pierre-Emile Noreau), Pierrette (Gino Franco) de New York, Laurette (Mme Omer Pépin), Anita (Roger Guérard), Monique (Rosario Bergeron), Gilles (Lise Beauré), Simone (Laurent Lemelin), Guy (Céline Bernatchez), André (Micheline Bégin), 24 petits-enfants, et 5 arrière-petits-enfants, ses sœurs Léonie (mme Emile Anctil), Blanche (Mme Henri Pelletier), ses belles-sœurs, Mme J.N.O. Beaulieu, Mme Amédée Beaulieu, Mme Alexandrine Jobin, Soeur Bernadette Côté, r.j.m., Mlle Azélie Côté. Visites de 14 à 17 h et de 19 à 22 heures. Vendredi à compter de 13 heures. Pour renseignements, 529-3371.

DELISLE (Lucien) — A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Delisle, époux de dame Simonne La Rue. Il demeurait au 705, avenue Joffre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 juillet 1980, à 14h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoît Langlois (Marcelle La Rue), sa nièce: Mme André Jolicœur (Danielle Couture) ainsi que plusieurs autres neveux et nièces.

DROLET (J.Emile) — A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J.Emile Drolet, boucher, époux de dame Adrienne Renaud. Il demeurait au 165 boul. l'Ormeau, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 10h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltee 208 boul. l'Ormeau Neufchâtel

à 9h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville et de là au cimetière Loretteville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Guy Drolet (Aline Belleau), Mlle Monique Drolet, M. et Mme Michel Drolet (Gisèle Laffamme), M. et Mme Denis Laliberté (Madeleine), Mlle Edith Drolet, M. et Mme Claude Rousseau (Liliane), M. Jean Drolet, Mlles Rose, Sylvie et Johanne Drolet, ses parents, M. et Mme Emile Drolet, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

GIRARD-MERCIER (Cécile) — A Ville de Laval, le 4 juillet 1980, à l'âge de 47 ans, est décédée Cécile Girard, épouse de André Mercier. Elle laisse aussi dans le deuil son père, M. Alfred Girard, ses sœurs, Jacqueline (Mme Xavier Quémener), Liliane (Mme

Michel Gémond), Carmen (Mme Raymond Garneau), et Louise (Mme Laurent Garneau), ses frères, Jean et Gilles (époux de Renée De La Rochelière), ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. A la demande de la défunte, la dépouille mortelle n'a pas été exposée. Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité, aujourd'hui le 7 juillet, sous la direction du Complexe Funéraire Alfred Dallaire Inc. 2159 boul. St-Martin est. (coin Papineau) Duvernay, Laval

LABRECQUE (Aline Guillemette) — A l'hôpital d'Armagh, le 7 juillet 1980, à l'âge de 60 ans et 3 mois, est décédée dame Aline Guillemette, épouse en 1ères noces de feu Alfre Brochu, et en 2e noces de feu Emilien Labrecque. Elle demeurait à St-Damien, c/o Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi à 14h30.

Lavoie (Germaine) — A Québec, le 7 juillet 1980, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Germaine Lavoie, fille de feu Dr. et Mme Arthur Lavoie. Elle demeurait au 1730 Côte de l'Église, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 juillet, à 15h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 14h45 pour l'église St-Michel de Sillery et de là au cimetière de Sillery. Elle laisse dans le deuil, sa sœur, Eva, des Sœurs Jésus Marie de Sillery, ses frères, Révérend Arthur Lavoie, O.M.I., M. René et André Lavoie, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Pour renseignements, 529-3371.

LECLERC (Bruno) — A Ste-Croix Lotbinière, le 7 juillet 1980, à l'âge de 61 ans et 1 mois, est décédé subitement M. Bruno Leclerc époux de dame Carmen Pérusse demeurant au 236 rue de la Fabrique, Ste-Croix. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juillet à 14h. Départ du salon funéraire.

Lépine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Hamel (Colette), M. Maurice Leclerc, M. et Mme Julien Samson (Marie), M. et Mme Louis Leclerc (Hélène Tanguay), Charles, Pierre, Robert, Claude, Nicole et Daniel Leclerc, son père M. Adrien Leclerc, son beau-père M. Napoléon Pérusse, cinq petits-enfants, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

MOORE (Réal) A Québec, le 7 juillet, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Réal Moore, directeur général régional de l'APCHQ, époux de dame Céline Mae Doyle. M. Réal Moore ne sera pas exposé, un service sera chanté jeudi le 10 juillet à 15h, en l'église St-Louis de France. Il a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltee pour crémation. Les cendres seront inhumées au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil enfants, M. et Mme Armand Lavoie (Colette), M. Gilles Plamondon, M. et Mme Léandre Therrien (Ghislaine), M. et Mme Jacques Plamondon (Jeanne Gagnon), M. et Mme Gaston Plamondon (Normande Lalancette), M. et Mme Roméo Morissette (Monique Joncas), M. et Mme Alban Violette (Françoise Joncas), M. et Mme Emile Dugal (Louise Joncas), M. et Mme Marius Roure (Claudette Joncas), M. et Mme Jacques Joncas (Gilberte Fournier), ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Ernest Fiset (Marie-Ange Plamondon), M. et Mme Eugène Auger (Rose Plamondon), Mme Alice Plamondon, Mme Germaine Plamondon, M. Denis Vachon, Mme Carmen Lessard, Mme Irène Plante ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La famille recevra les marques de condoléances à l'église 1/2 heure avant le service. Pour renseignements: 529-3371.

RICHAUD (Révérend Père Armand) — A Nicolet, le 7 juillet 1980, à l'âge de 91 ans, est décédé le Révérend Père Armand Michaud, s.m.m. père de Montfort. Les funérailles auront lieu à la communauté des pères de Montfort, Nicolet à 14h. mercredi. Pendant 40 ans, il fut missionnaire en Afrique, ainsi qu'aumônier militaire. Il laisse dans le deuil son frère, M. et Mme Lorenzo Michaud (Isabelle Roberge), de St-Jean-Christophe, ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont l'abbé Claude Michaud, curé de Ste-Monique de Chicoutimi, il était le cousin du Révérend Père Pierre Jalbert, ex-supérieur général de la communauté des pères de Montfort.

NICOL (Mireille) — A St-Philémon, Cte. Bellechasse, est décédée accidentellement Mireille Nicol, à l'âge de 18 ans, elle demeurait à St-Philémon, Cte. Bellechasse, elle est la fille de M. Charles-Adrien Nicol et de dame Gisèle Mercier. Les obsèques auront lieu mercredi à 16h. Départ du salon funéraire de St-Philémon pour l'église St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs, Sylvie, Jocelyn, Francis, Manon; ainsi que plusieurs parents et amis. Direction des funéraires Roy & Rouleau Inc. Armagh, Bellechasse

PAGEAU (Marie-Jeanne Morel) — A Québec, le 7 juillet 1980, à l'âge de 73 ans et 4 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Morel, épouse de M. Arthur Pageau. Elle demeurait au 219 Des Chènes ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 juillet à 14h. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 230, 8e Rue

à 13h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Guy St-Laurent (Colette), M. et Mme Roger Pageau (Monique Lafrance), M. et Mme Paul Pageau (Nicole Langlois), Mlle Claudette Pageau, M. et Mme André Pageau (Lucille Boivin), M. et Mme Gilles Thomassin (Denise); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jules Blouin (Lucia), M. et Mme Gaudios Beaulé (Marie-Blaire), M. et Mme Ulric Desjardins (Marilyn), Mme Albertine Morel; ses petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

PLAMONDON (Emile) — A Québec, le 7 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Plamondon, époux de feu Jeanne Vachon et de feu Anna Thériault. Un service aura lieu mercredi le 9 juillet, à l'église St-Sauveur à 20 heures. Il a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltee pour crémation. Les cendres seront inhumées au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil enfants, M. et Mme Armand Lavoie (Colette), M. Gilles Plamondon, M. et Mme Léandre Therrien (Ghislaine), M. et Mme Jacques Plamondon (Jeanne Gagnon), M. et Mme Gaston Plamondon (Normande Lalancette), M. et Mme Roméo Morissette (Monique Joncas), M. et Mme Alban Violette (Françoise Joncas), M. et Mme Emile Dugal (Louise Joncas), M. et Mme Marius Roure (Claudette Joncas), M. et Mme Jacques Joncas (Gilberte Fournier), ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Ernest Fiset (Marie-Ange Plamondon), M. et Mme Eugène Auger (Rose Plamondon), Mme Alice Plamondon, Mme Germaine Plamondon, M. Denis Vachon, Mme Carmen Lessard, Mme Irène Plante ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La famille recevra les marques de condoléances à l'église 1/2 heure avant le service. Pour renseignements: 529-3371.

RATTE (Marie-Blanche Boyte) — A Québec, le 5 juillet 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Marie-Blanche Boyte, épouse de M. J.-Omer Ratte. Elle demeurait au 777, 2e Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 juillet 1980, à 14h. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier Ltee 900, 1ère Avenue à 13h45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Bernard Lantôt (Micheline "Mimi"), M. et Mme Yvan Ratté (Marthe Lapointe); son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Georges Boyte (Juliette Galarneau), Mme Joseph Gargas (Evangéline Boyte), M. et Mme Gérard Côté (Marie-Paule Boyte), M. et Mme Paul-Emile Gaudreault (Jacqueline Boyte), Mme Charles Lamontagne (Ghislaine Boyte), M. et Mme Jean-Baptiste Boucher (Jeannine Boyte), M. et Mme Jean-Paul Bédard (Lucille Boyte), Mme Héliodora Blouin (Antoinette Ratté), Mme Georges-Arthur Ratté (Germaine Saucier), M. et Mme Eugène Drolet (Marie-Thérèse Ratté), ainsi que ses petits-enfants: Sylvie Lantôt et François Ratté, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Renseignements: 529-3371.

RUSSELL (Gladys E.) — A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée Gladys E. Foster, épouse de David Russell. Elle demeurait sur la rue de Norvège, à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 14h. Départ de la maison funéraire

Lépine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Michel's à Sillery et de là au cimetière Mount Hermon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: M. et Mme David Russell Jr. (Jeanette Lortie) Kingston Ont., Mme Robert Bégin (Barbara), M. et Mme Stanley Renaud (Roselind), Windsor Ont., M. Richard Russell de Montréal, M. et Mme William Russell (Monique Bissonnette), M. et Mme John Tomkins (Diana) Toledo Ohio, M. et Mme Terry Scallen (Marsha) Ottawa, et plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs: John et James Foster de Sherbrooke, M. et Mme Albert Bradley (Agnes), M. et Mme Eddy Johnson (Marian) de Sherbrooke, Mme Lilian Thornton de Montréal, Mme Richard Fairchild (Bernice) d'Ottawa, Mme Tom Doole (Mildred) de North Bay, son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Albert Russell (Monique St-Hubert), Mme Andrew Walsh (Lilamoy) Ste-Catherine, Ont., Mme Martha Healey de Dorval. Pour informations: 529-3371.

À la suite d'un décès, publiez un avis de remerciements dans Le Soleil.

647-3311

QUAND VIENT LE TEMPS DU RÈGLEMENT ET DE L'ADMINISTRATION D'UNE SUCCESSION...



...consultez d'abord le Trust Général. Vous y serez bien renseigné(e), sans aucun engagement de votre part. Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept. Tél. 969-1830 • Chicoutimi 549-6400 • Rimouski, 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4430 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9641 • Outremont 738-3285 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke; Sherbrooke Trust 563-4011

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

GOSSELIN (Rose Bilodeau) — Samedi, le 12 juillet 1980, à 10h, en l'église paroissiale St-Thomas d'Aquin, sera chanté le service anniversaire de dame Rose Bilodeau-Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier J.L.

REMERCIEMENTS à Dieu le Père, le Fils et le St-Esprit, et Notre-Dame du Cap, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier S.R.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier M.St-P.

REMERCIEMENTS à St-Jude et St-Antoine, pour faveur obtenue, avec promesse de publier B.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier H.D.

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de publier R.L.

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739. A VOTRE SERVICE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS. Commandes acceptées et remplies les dimanches et fêtes. **Tahaye** 524-4613 1027, 3e Av.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ERE Avenue, Québec, 524-1561.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. L.S.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait être difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. Y.L.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739. A VOTRE SERVICE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS. Commandes acceptées et remplies les dimanches et fêtes. **Tahaye** 524-4613 1027, 3e Av.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES THERIAULT & FILS 710, 1ERE Avenue, Québec, 524-1561.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.



50 ans plus tard

Jan Kasianchuk, à gauche, est bien heureux de revoir son frère de 69 ans, Michael, pour la première fois depuis 50 ans. Celui-ci qui habite Winnipeg a quitté son Ukraine natale en 1930 pour venir au Canada. Il a réussi à rejoindre Jan qui vit aujourd'hui en Australie, grâce à une annonce publiée dans un journal européen.

Les éclusiers sont sommés à nouveau de retourner au travail

OTTAWA (d'après CP) — Les équipes d'éclusiers qui, par leur grève illégale, ont interrompu toute circulation maritime commerciale dans la section canadienne de la Voie maritime du Saint-Laurent, ont reçu un nouvel ordre de retourner au travail.

Cette fois, l'ordre a été émis, en soirée hier, par le Conseil des relations de travail du Canada, dès qu'un médiateur fédéral est nommé pour régler le conflit. Vingt-quatre heures plus tôt, la Fraternité des employés de chemin de fer, qui regroupe les syndiqués, les avait incités à faire de même mais avec un succès partiel.

Environ 45 navires ont dû jeter l'ancre surtout dans le port de Mont-

Le traversier doit accoster à Godbout

(PC) — Le traversier qui assure la navette entre Baie-Comeau et Matane, doit depuis peu accoster à Godbout sur la Côte-Nord à cause de la fermeture du quai de Baie-Comeau décrétée par le ministère fédéral des Transports.

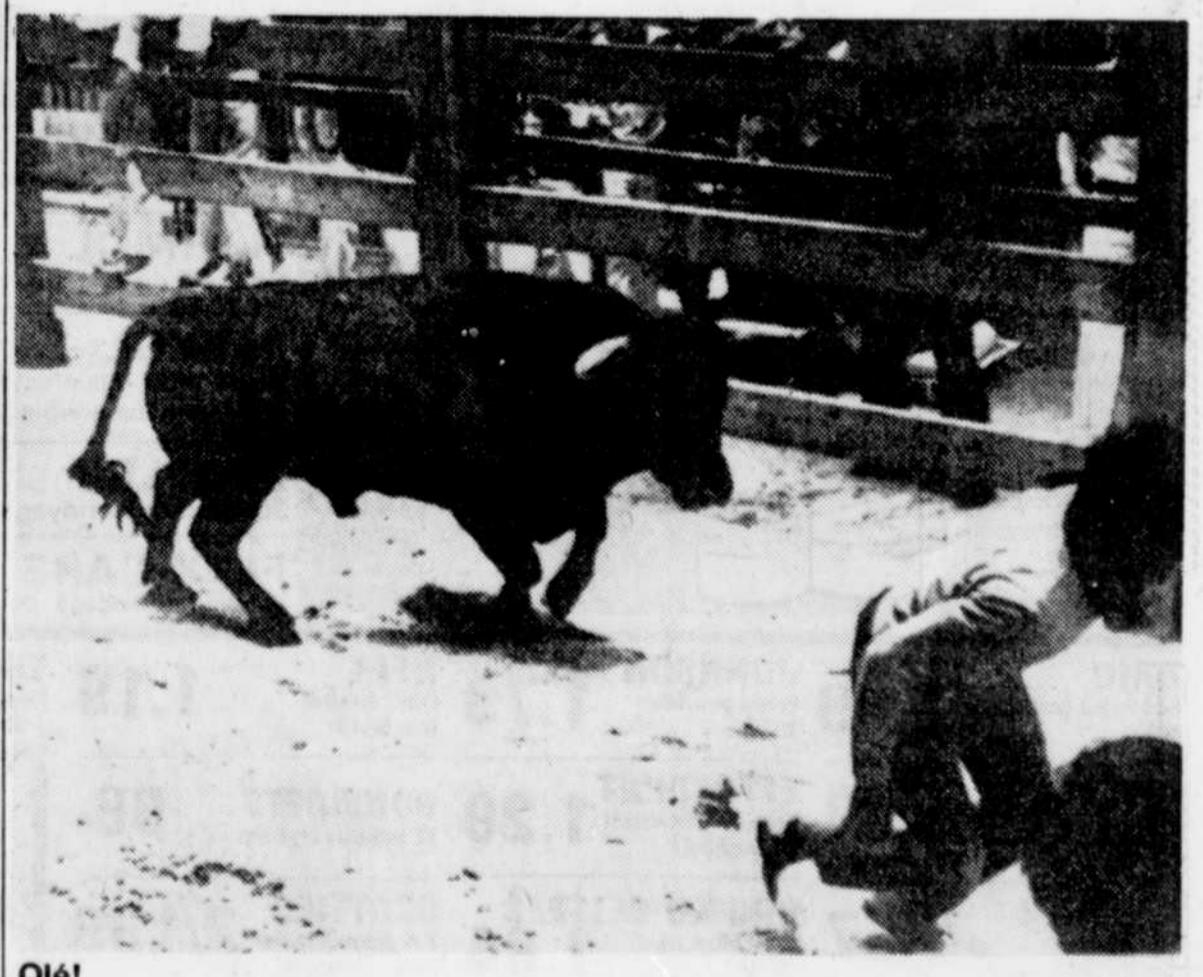
C'est ce qu'a indiqué hier le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval.

"Notre brillant gouvernement fédéral qui est censé tout prévoir pour nous, n'avait pas prévu l'état de détérioration de son quai à Baie-Comeau et malgré des avertissements répétés, la détérioration naturelle a fait son oeuvre. Le gouvernement fédéral lui-même vient de le condamner", a commenté M. de Belleval. Le ministre a ajouté qu'il avait envoyé un télégramme à son homologue fédéral, M. Jean-Luc Pépin, pour lui demander de procéder le plus rapidement possible à la réfection du débarcadère mais qu'il n'avait toujours pas reçu de réponse d'Ottawa.

Nomination

(PC) — M. Claude Boily, de Jonquière, vient d'être nommé vice-président de la Régie des loteries et courses du Québec, a annoncé le bureau du premier ministre, M. René Lévesque.

M. Boily, un diplômé en psychologie, était jusqu'à maintenant directeur général du cégep de Jonquière. Il est mêlé au monde des courses de chevaux à la piste Prévost de Jonquière depuis 1966.



Olé! C'est la fête annuelle, à Pampelune, en Espagne, et les citoyens fuient à qui mieux mieux lorsque les taureaux sont lâchés dans les rues de la ville. Hier, comme par les années passées, plusieurs personnes ont dû être traitées pour des blessures mineures mais aucun incident sérieux n'a été rapporté.

décès et avis divers

• rattachements et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BARD (Estelle Jacques) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 7 juillet 1980, à l'âge de 62 ans et 1 mois, est décédée dame Estelle Jacques, épouse de M. Adrien Bard. Elle demeurait au 136, Chemin des Poiriers, Montmagny. Les funéraires auront lieu vendredi le 11 à 14 heures. Départ de la résidence funéraire.

Marcel Ruelland
31, Avenue
de la Fabrique
Montmagny

à 13h45 pour l'église St-Thomas et de là au cimetière de St-Pamphile où un libéra sera chanté avant l'inhumation. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils et sa belle-fille M. et Mme Marc-André Bard (Isabelle Simard), son petit-fils Eric, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Thérèse Roy, M. et Mme René Jacques (Gemma Pelletier), M. et Mme Fernand Jacques (Clara Dubé), M. et Mme Marcelin Jacques (Marie-Marthe Drapeau), M. et Mme Paul Cloutier (Marie-Irène Jacques), M. et Mme Alphonse Bard (Madeleine Labonté), M. et Mme Jean-Louis Thiboutot (Marie-Rose Bard), son oncle et ses tantes, M. et Mme Auguste La Bonté (Félicine Roy), Mme Olivine Pellerin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

067040

COTE (Marie-Anna Beaulieu) — A Jeffrey Hale le 8 juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anna Beaulieu, épouse de feu J.-Arthur Côté autrefois de la rue des Franciscains. Les funéraires auront lieu vendredi le 11 juillet à 15 heures. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée
300, Chemin Ste-Foy
à 14h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière de Mont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Thérèse (Laval Grégoire), Pauline (Pierre-Emile Noreau), Pierrette (Gino Franco) de New York, Laurette (Mme Omer Pépin), Anita (Roger Guérard), Monique (Rosario Bergeron), Gilles (Lise Beauré), Simone (Claire Lemelin), Guy (Céline Bernatchez), André (Micheline Bégin), 24 petits-enfants, et 5 arrière-petits-enfants, ses sœurs Léonie (mme Emile Anetli), Blanche (Mme Henri Pelletier), ses belles-sœurs, Mme J.N.O. Beaulieu, Mme Amédée Beaulieu, Mme Alexandre Jobin, Sœur Bernadette Côté, R.J.M., Mlle Azélie Côté. Visites de 14 à 17 h et de 19 à 22 heures. Vendredi à compter de 13 heures. Pour renseignements, 529-3371.

067038

DELISLE (Lucien) — A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Lucien Delisle, époux de dame Simone La Rue. Il demeurait au 705 avenue Joffre. Les funéraires auront lieu jeudi, le 10 juillet 1980, à 14h. Départ du funéraire.

067036

Lépine-Cloutier Ltée
975 Marguerite-Bourgeois
à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là au crématorium. Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Henri Bernatchez (Aline La Rue), M. et Mme Benoit Langlois (Marcelle La Rue); sa nièce: Mme André Jolicoeur (Danielle Couture) ainsi que plusieurs autres neveux et nièces.

067046

DROLET (J-Emile) — A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J-Emile Drolet, boucher, époux de dame Adrienne Renaud. Il demeurait au 165 boul. l'Ormière, Neufchâtel. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 10h. Départ du funéraire.

067044

Lépine-Cloutier Ltée
208 boul. l'Ormière
Neufchâtel

à 9h45 pour l'église St-Ambroise de Loretteville et de là au cimetière Loretteville. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Guy Drolet (Aline Belleau), Mlle Monique Drolet, M. et Mme Michel Drolet (Gisèle Laflamme), M. et Mme Denis Laliberté (Madeleine), Mlle Edith Drolet, M. et Mme Claude Rousseau (Liliane), M. Jean Drolet, Milles Rose, Sylvie et Johanne Drolet; ses parents: M. et Mme Emile Drolet, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

067042

GIRARD-MERCIER (Cécile) — A Ville de Laval, le 4 juillet 1980, à l'âge de 47 ans, est décédée Cécile Girard, épouse de André Mercier. Elle laisse aussi dans le deuil son père, M. Alfred Girard, ses sœurs, Jacqueline (Mme Xavier Quenennar), Liliare (Mme

Michelle Gémond), Carmen (Mme Raymond Garneau), et Louise (Mme Laurent Garneau), ses frères, Jean et Gilles (époux de Renée De La Rochelière), ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis. A la demande de la défunte, la dépouille mortelle n'a pas été exposée. Les funéraires ont eu lieu dans la plus stricte intimité, aujourd'hui le 7 juillet, sous la direction du

Complexe Funéraire Alfred Dallaire Inc.
2159 boul. St-Martin est
(coin Papineau) Duv

à l'église Ste-Béatrice, Auteuil Laval, où le service fut célébré à 9h30 et de là au crématorium Dallaire, lieu de la Crémation.

067037

LABRECQUE (Aline Guillemette) — A l'hôpital d'Armagh, le 7 juillet 1980, à l'âge de 60 ans et 3 mois, est décédée dame Aline Guillemette, épouse en 1ères noces de feu Alyre Brochu, et en 2èmes de feu Emilien Labrecque. Elle demeurait à St-Damien, co. Belleschasse. Les funéraires auront lieu mercredi à 14h30. Départ du salon funéraire

Roy & Rouleau Inc

à 14h15 pour l'église St-Damien et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Gérard Pichette (Monique), Mlle Louise Brochu, M. et Mme Léon Marie-Tremblay (Marthe), M. et Mme Clément Brochu, M. Gaëtan Brochu, M. et Mme Yvon Moreau (Pierrette), M. et Mme O'Neil Asselin (Réjeanne), M. Gilles Labrecque, son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

067048

LAVOIE (Germaine) — A Québec, le 7 juillet 1980, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Germaine Lavoie, fille de feu Dr. et Mme Arthur Lavoie. Elle demeurait au 1730 Côte de l'Église, Sillery. Les funéraires auront lieu mercredi, le 9 juillet, à 15h. Départ du funéraire.

Lépine Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois
à 14h45 pour l'église St-Michel de Sillery et de là au cimetière de Sillery. Elle laisse dans le deuil, sa sœur, Eva, des Sœurs Jésus Marie de Sillery, ses frères, Révérend Arthur Lavoie, O.M.I., MM René et André Lavoie, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Pour renseignements, 529-3371.

067041

LECLERC (Bruno) — A Ste-Croix Lotbinière, le 7 juillet 1980, à l'âge de 61 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Bruno Leclerc époux de dame Carmen Pérusse demeurant au 236 rue de la Fabrique, Ste-Croix. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet à 14h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland,
Dupuis Ltée

6238 rue Principale
Ste-Croix

à 14h45 pour l'église de Ste-Croix et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Hamel (Colette), M. Maurice Leclerc, M. et Mme Julien Samson (Marie), M. et Mme Louis Leclerc (Hélène Tanguay), Charles, Pierre, Robert, Claude, Nicole et Daniel Leclerc, son père M. Adrien Leclerc, son beau-père M. Napoléon Pérusse, cinq petits-enfants, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

067040

MOORE (Réal)
A Québec, le 7 juillet, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Réal Moore, directeur général régional de l'APCHQ, époux de dame Céline Mae Doyle, M. et Mme Louis Moore ne sera pas exposé, un service sera chanté jeudi le 10 juillet à 15h, en l'église St-Louis de France. Il a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée

pour crémation. Les cendres seront inhumées au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil enfants, M. et Mme Armand Lavoie (Colette), M. Gilles Plamondon, M. et Mme Léandre Therrien (Ghyslain), M. et Mme Jacques Plamondon (Jeanne Gagnon), M. et Mme Gaston Plamondon (Normande Lalancette), M. et Mme Roméo Morissette (Monique Joncas), M. et Mme Alban Violette (Françoise Joncas), M. et Mme Emile Dugal (Louise Joncas), M. et Mme Marius Roure (Claudette Joncas), M. et Mme Jacques Joncas (Gilberte Fournier), ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Ernest Fiset (Marie-Ange Plamondon), M. et Mme Eugène Auger (Rose Plamondon), Mme Alice Plamondon, Mme Germaine Plamondon, M. Denis Vachon, Mme Carmen Lessard, Mme Irène Plante ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La famille recevra les marques de condoléances à l'église 1/2 heure avant le service. Pour renseignements: 529-3371.

067042

RAYTE (Marie-Blanche Boyte) — A Québec, le 5 juillet 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Marie-Blanche Boyte, épouse de M. J.-Omer Ratté. Elle demeurait au 777, 2e Avenue, Québec. Les funéraires auront lieu mercredi, le 9 juillet 1980, à 14h. Départ du funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée
900, 1ère Avenue
à 13h45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Bernard Lantôt (Micheline "Mimi"), M. et Mme Yvan Ratté (Marthe Lapointe); son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Georges Boyte (Juliette Galarneau), Mme Joseph Gingras (Évangéline Boyte), M. et Mme Gérard Côté (Marie-Paule Boyte), M. et Mme Paul-Émile Gaudreault (Jacqueline Boyte), Mme Charles Lamontagne (Ghislaine Boyte), M. et Mme Jean-Baptiste Boucher (Jeannine Boyte), M. et Mme Jean-Paul Bédard (Lucille Boyte), Mme Héloïse Blouin (Antoinette Ratté), Mme Georges-Arthur Ratté (Germaine Saucier), M. et Mme Eugène Drolet (Marie-Thérèse, Ratté), ainsi que ses petits-enfants: Sylvie Lantôt et François Ratté, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Renseignements: 529-3371.

067042

MICHAUD (Révérend Père Armand) — A Nicolet, le 7 juillet 1980, à l'âge de 91 ans, est décédé le Révérend Père Armand Michaud, s.m.m., père de Montfort. Les funéraires auront lieu à la communauté des pères de Montfort, Nicolet à 14h, mercredi. Pendant 40 ans, il fut missionnaire en Afrique, ainsi qu'automônier militaire. Il laisse dans le deuil son frère, M. et Mme Lorenzo Michaud (Isabelle Roberge), de St-Jean-Chrysostôme, ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont l'abbé Claude Michaud, curé de Ste-Monique de Chicoutimi, il était le cousin du Révérend Père Pierre Jalbert, ex-supérieur général de la communauté des pères de Montfort.

067041

NICOL (Mireille) — A St-Philémon, Cte. Belleschasse, est décédée accidentellement Mireille Nicol, à l'âge de 18 ans, elle demeurait à St-Philémon. Elle est la fille de M. Charles-Adrien Nicol et de dame Gisèle Mercier. Les obsèques auront lieu mercredi à 16h. Départ du salon funéraire de St-Philémon pour l'église St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères et sœurs, Sylvie, Jocelyn, Francis, Manon; ainsi que plusieurs parents et amis. Direction des funéraires Roy & Rouleau Inc. Armagh, Belleschasse

067038

PAGEAU (Marie-Jeanne Morel) — A Québec, le 7 juillet 1980, à l'âge de 73 ans et 4 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Morel, épouse de M. Arthur Pageau. Elle demeurait au 219 Des Chênes ouest. Les funéraires auront lieu jeudi le 10 juillet à 14h. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 280, Ste Rue

à 13h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Guy St-Laurent (Colette), M. et Mme Roger Pageau (Monique Lafrance), M. et Mme Paul Pageau (Nicole Langlois), Mlle Claudette Pageau, et Mme André Pageau (Lucille Boivin), M. et Mme Gilles Thomassin (Denise), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jules Blouin (Lucia), M. et Mme Gaudiosse Beaulé (Marie-Blanche), M. et Mme Ulric Devarennes (Mériada), Mme Albertine Morel; ses petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

067041

PLAMONDON (Emile) — A Québec, le 7 juillet 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Plamondon, époux de feu Jeanne Vachon et de feu Anna Thériault. Il demeurait au Foyer Notre-Dame-De-Lourdes. Un service aura lieu mercredi le 9 juillet, à l'église St-Sauveur à 20 heures. Il a été confié à la maison

Lépine-Cloutier Ltée

pour crémation. Les cendres seront inhumées au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil enfants, M. et Mme Armand Lavoie (Colette), M. Gilles Plamondon, M. et Mme Léandre Therrien (Ghyslain), M. et Mme Jacques Plamondon (Jeanne Gagnon), M. et Mme Gaston Plamondon (Normande Lalancette), M. et Mme Roméo Morissette (Monique Joncas), M. et Mme Alban Violette (Françoise Joncas), M. et Mme Emile Dugal (Louise Joncas), M. et Mme Marius Roure (Claudette Joncas), M. et Mme Jacques Joncas (Gilberte Fournier), ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Ernest Fiset (Marie-Ange Plamondon), M. et Mme Eugène Auger (Rose Plamondon), Mme Alice Plamondon, Mme Germaine Plamondon, M. Denis Vachon, Mme Carmen Lessard, Mme Irène Plante ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La famille recevra les marques de condoléances à l'église 1/2 heure avant le service. Pour renseignements: 529-3371.

067042

RUSSELL (Gladys E.) — A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée Gladys E. Foster, épouse de David Russell. Elle demeurait sur la rue de Norvège, à Ste-Foy. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 14h. Départ de la maison funéraire

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois
à 13h45 pour l'église St-Michel à Sillery et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: M. et Mme David Russell Jr. (Jeannette Lortie) Kingston (Barbara), M. et Mme Stanley Renaud (Rosallina), Windsor Ont., M. Richard Russell de Montréal, M. et Mme William Russell (Monique Bissonnette), M. et Mme John Tomkins (Diana) Toledo Ohio, M. et Mme Terry Scallen (Marsha) Ottawa, et plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs, John et James Foster de Sherbrooke, M. et Mme Albert Bradley (Agnès), M. et Mme Edly Johnson (Marian) de Sherbrooke, Mme Lilian Thornton de Montréal, Mme Richard Fairchild (Bernice) d'Ottawa, Mme Tom Doolé (Mildred) de North Bay, son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Albert Russell (Monique St-Hubert), Mme Andrew Walsh (Lilamaly) Ste-Catherine, Ont., Mme Martha Healey de Dorval. Pour informations: 529-3371.

067042

RUSSELL (Gladys E.) — A Québec, le 8 juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée Gladys E. Foster, épouse de David Russell. Elle demeurait sur la rue de Norvège, à Ste-Foy. Les funéraires auront lieu vendredi, le 11 juillet 1980, à 14h. Départ de la maison funéraire

Lépine-Cloutier Ltée

975 Marguerite-Bourgeois
à 13h45 pour l'église St-Michel à Sillery et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: M. et Mme David Russell Jr. (Jeannette Lortie) Kingston (Barbara), M. et Mme Stanley Renaud (Rosallina), Windsor Ont., M. Richard Russell de Montréal, M. et Mme William Russell (Monique Bissonnette), M. et Mme John Tomkins (Diana) Toledo Ohio, M. et Mme Terry Scallen (Marsha) Ottawa, et plusieurs petits-enfants, ses frères et sœurs, John et James Foster de Sherbrooke, M. et Mme Albert Bradley (Agnès), M. et Mme Edly Johnson (Marian) de Sherbrooke, Mme Lilian Thornton de Montréal, Mme Richard Fairchild (Bernice) d'Ottawa, Mme Tom Doolé (Mildred) de North Bay, son beau-frère et sa belle-sœur: M. et Mme Albert Russell (Monique St-Hubert), Mme Andrew Walsh (Lilamaly) Ste-Catherine, Ont., Mme Martha Healey de Dorval. Pour informations: 529-3371.

067042

ST-ESPRIT (Toi qui m'éclairciras dans tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. A.F.

067014

ST-ESPRIT (Toi qui m'éclairciras dans tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. A.F.

067014

ST-ESPRIT (Toi qui m'éclairciras dans tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. A.F.

067014

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

GOSSELIN (Rose Bilo-deau) — Samedi, le 12 juillet 1980, à 10h., en l'église paroisse St-Thomas d'Aquin, sera chanté le service anniversaire de dame Rose Bilo-deau-Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

067044

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier J.L.

067043

REMERCIEMENTS à Dieu le Père, le Fils et le St-Esprit, et Notre-Dame du Cap, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier S.R.

067045

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier M.St-P.

067048

REMERCIEMENTS à St-Jude et St-Antoine, pour faveur obtenue, avec promesse de publier B.T.

067046

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier H.D.

067041

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de publier R.L.

067042

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclairciras dans tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. A.F.

067014

ST-ESPRIT (Toi qui m'éclairciras dans tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. A.F.

067014

ST-ESPRIT (Toi qui m'éclairciras dans tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie Tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. A.F.

067014

770 SERVICES SPECIAUX

570 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste
1068 av. Cartier, 529-0739

067013

A VOTRE SERVICE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE 50 ANS
Commandes acceptées et remplies les dimanches et fêtes.

Tahaye

524-4613

1027, 3e Av.

067003

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ERZ Avenue, Québec, 524-1561

067006

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7,00, avec photo minimum \$32,00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.



50 ans plus tard
Jan Kasianchuk, à gauche, est bien heureux de revoir son frère de 69 ans, Michael, pour la première fois depuis 50 ans. Celui-ci qui habite Winnipeg a quitté son Ukraine natale en 1930 pour venir au Canada. Il a réussi à rejoindre Jan qui vit aujourd'hui en Australie, grâce à une annonce publiée dans un journal européen.

Les éclusiers sont sommés à nouveau de retourner au travail

OTTAWA (d'après CP) — Les équipes d'éclusiers qui, par leur grève illégale, ont interrompu toute circulation maritime commerciale dans la section canadienne de la Voie maritime du Saint-Laurent, ont reçu un nouvel ordre de retourner au travail.

Cette fois, l'ordre a été émis, en soirée hier, par le Conseil des relations de travail du Canada, dès qu'un médiateur fédéral eut été nommé pour régler le conflit. Vingt-quatre heures plus tôt, la Fraternité des employés de chemin de fer, qui regroupe les syndiqués, les avait incités à faire de même mais avec un succès partiel.

Environ 45 navires ont dû jeter l'ancre surtout dans le port de Montréal en attendant le retour des équipes rebelles.

Environ 140 employés de cinq écluses entre Montréal et le lac Ontario et de l'une des huit écluses du canal Welland ont débrayé à minuit dimanche soir pour protester contre le projet de l'administration de la voie de réduire le nombre des éclusiers à chaque emplacement.

Les grévistes disent que le projet, brièvement exécuté et sans succès dans les années 1950, non seulement mettrait fin à une cinquantaine ou une soixantaine d'emplois, mais réduirait et la sécurité et le mouvement des navires.

Les vaisseaux de plaisance et les navires qui passent par la section américaine de la voie ne sont pas affectés.

Le traversier doit accoster à Godbout

(PC) — Le traversier qui assure la navette entre Baie-Comeau et Matane, doit depuis peu accoster à Godbout sur la Côte-Nord à cause de la fermeture du quai de Baie-Comeau décrétée par le ministère fédéral des Transports.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval.

"Notre brillant gouvernement fédéral qui est censé tout prévoir pour nous, n'avait pas prévu l'état de détérioration de son quai à Baie-Comeau et malgré des avertissements répétés, la détérioration naturelle a fait son oeuvre. Le gouvernement fédéral lui-même vient de le condam-

ner", a commenté M. de Belleval.

Le ministre a ajouté qu'il avait envoyé un télégramme à son homologue fédéral, M. Jean-Luc Pépin, pour lui demander de procéder le plus rapidement possible à la réfection du débarcadère mais qu'il n'avait toujours pas reçu de réponse d'Ottawa.

Le ministre a précisé que pour pallier la situation actuelle, son ministère avait pris contact avec la société COGEMA qui exploite un autre débarcadère servant à un traversier-rail et appartenant à la Société portuaire de Baie-Comeau.

Ces démarches visent à trouver une solution au transport léger effectué par le traversier Camille-Marcoux.

QUAND VIENT LE TEMPS DU RÈGLEMENT ET DE L'ADMINISTRATION D'UNE SUCCESSION...



...consultez d'abord le Trust Général. Vous y serez bien renseigné(e), sans aucun engagement de votre part. Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recuil et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant



Nigel Barry HAMER

Hamer arrêté

MONTREAL (d'après PC et UPC) — Dix ans après les événements de la Crise d'octobre 1970, la police de Montréal a procédé hier à l'arrestation de celui qui pourrait être le "mystérieux" sixième personnage lors de l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross.

Nigel Barry Hamer a été arrêté en début de soirée hier, à La Salle et il devrait être accusé de conspiration d'enlèvement, d'enlèvement, de dé-

tention illégale et d'extorsion, à la cour des sessions, aujourd'hui.

Un porte-parole de la police de Montréal a dit que "Hamer était soupçonné depuis un certain temps. Je suppose que les autorités ont finalement obtenu ce dont elles avaient besoin".

La Commission Keable

Lors des audiences de la Commission Keable, les documents soumis (Suite à la page A2, 1re col.)

Si les Américains ménagent l'essence...

(D'après UPD) — Aux Etats-Unis, la consommation d'essence est à son plus bas niveau depuis neuf ans. Cette baisse dans la demande de carburant risque de causer des problèmes d'entreposage ainsi qu'une guerre des prix entre garagistes, d'ici la fin de l'été.

Une publication spécialisée, la "Lundberg Letter", annonçait lundi que les Américains ont consommé 2

pour 100 de moins d'essence en juin par rapport au mois précédent, soit 6.69 millions de barils.

Les rédacteurs de publication spécialisée dans les questions pétrolières s'attendent à une baisse plus importante en juillet, période de l'année où les ventes de carburant sont habituellement à leur plus bas.

Malgré l'augmentation des réserves de pétrole, les consommateurs américains ne doivent pas s'attendre

... les Canadiens n'y pensent pas

TORONTO (PC) — Le prix de l'essence au Canada ne cesse de monter, mais personne ne semble s'en soucier outre mesure et la consommation a continué de croître l'an dernier, malgré une hausse de 4.2 cents du litre (près de 19 cents le gallon).

Et, cela n'est pas uniquement vrai des régions frontalières, où les Américains sont attirés par les prix plus réduits que ceux pratiqués aux Etats-Unis. En effet, les ventes d'essence à travers tout le Canada ont augmenté de plus de 2 p.c. entre le mois de janvier et le mois d'avril 1980.

"Il semble que les gens n'aient pas changé leurs habitudes", a déclaré mardi M. Greg MacDonald, directeur des relations extérieures chez Imperial Oil Ltd.

La demande a eu tendance à croître lentement, mais constamment, au cours des dernières années, dit-il, et la majoration des prix n'a eu que peu d'effet sur le volume de la consommation.

"L'augmentation des prix s'étant faite en quelque sorte au comptegoutte, les gens ne semblent pas avoir jugé nécessaire de modifier leurs habitudes."

Prix différents

A Toronto, le prix moyen de l'essence ordinaire sans plomb, en 1979, a passé de 21.2 cents le litre à la mi-mai, à 25.4 cents.

Mais, les prix ne sont pas les mêmes partout au Canada.

Ainsi, le prix moyen à Sudbury a passé de 21.6 cents en mai à 26.5 cents, et à London, Ont. de 20.7 cents à 25.8 cents.

En Nouvelle-Ecosse, il est de 27.4 cents le litre, à Vancouver et à Montréal 24.9 cents, à Edmonton 20.3 cents, à Ottawa 26.7 cents et à Winnipeg 24.3 cents.

Pour les automobilistes américains

demeurant proches de la frontière, l'essence au Canada est encore meilleur marché. Mais, selon certains indices, les prix américains pourraient fléchir.

Les camionneurs et le gouvernement C'est l'impasse

(PC) — C'est l'impasse entre le gouvernement et les 4,000 camionneurs artisans et ceux-ci pourraient bien bloquer certaines routes du Québec dès lundi prochain.

Les dirigeants de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI) ont discuté pendant deux heures hier avec le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, mais ils ont quitté la réunion visiblement fort mécontents car le ministre a refusé de céder à leurs demandes.

Le président de l'ANCAI, M. Gérard Dubé, a déclaré que le ministre n'a offert aucune nouvelle solution à leurs problèmes immédiats. M. Dubé a même ajouté que le gouvernement lui a fait part de son intention d'abolir progressivement la réglementation dans l'industrie du camionnage.

Par conséquent, de dire M. Dubé, il appartiendra au conseil d'administration des camionneurs artisans de décider au cours du week-end des "alternatives" à prendre. Il s'est refusé à en dire davantage mais un autre porte-parole a clairement indiqué qu'il faut s'attendre à ce que les

camionneurs manifestent leur mécontentement.

Revendications

Quant au ministre de Belleval, il a affirmé qu'il faudra attendre la tenue de la commission parlementaire — les camionneurs ont déjà accepté d'y participer — pour discuter du bien-fondé des principales revendications de l'ANCAI.

On sait que les camionneurs artisans réclament que l'Etat leur garantisse la moitié des grands travaux de voirie. Ils veulent de plus que le gouvernement force les entreprises forestières à recourir à leurs services lors de la construction de routes en forêt, ce que refuse d'accepter le ministre de l'Energie et des Ressources, M. Yves Bérubé.

Une quarantaine de camionneurs ont été arrêtés il y a deux semaines pour avoir bloqué une route dans la région de la Mauricie.

Les gens de Québec se rappellent qu'en 1977 les membres de l'ANCAI avaient paralysé pendant plusieurs jours le centre-ville avec leurs lourds fardiers chargés de "pitoues".

Fusion des laiteries Cité et Laval négociée

par Jacques GIGUERE

Des rumeurs persistantes font état de pourparlers de fusion entre la Laiterie Cité, de Québec, filiale de la Coopérative laitière du Sud de Québec, et la Laiterie Laval, de Québec également, propriété de la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent.

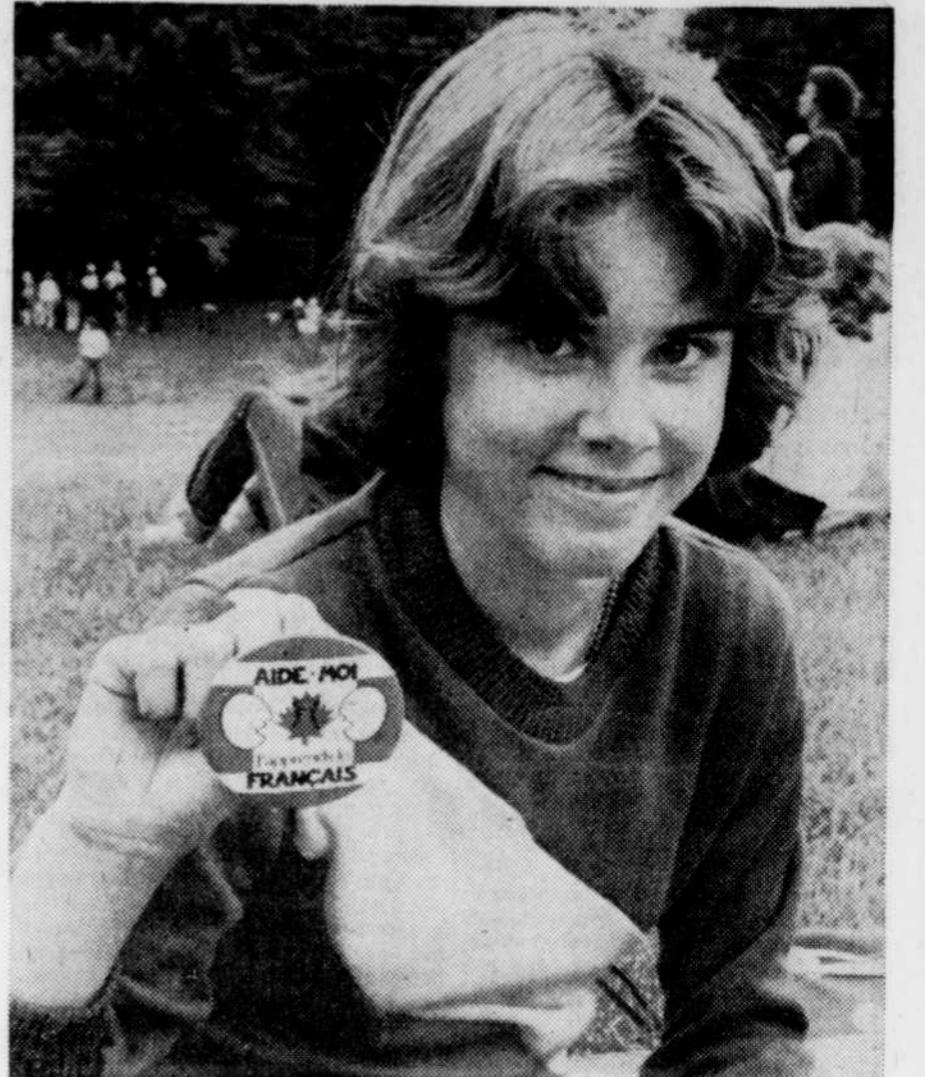
Des représentants des deux entreprises se sont refusés à tout commentaire, mais des sources dignes de foi font état que la fusion proposée résulterait en une entreprise possédée aux 2/3 par la Coop du Bas-Saint-Laurent et à 1/3 par la Coop du Sud de Québec.

Cependant, le lait Grand-Pré, fabriqué par la Coop du Sud et distribué par la Laiterie Cité, ne

ferait pas partie de la transaction et demeurerait sous le contrôle de la Coop du Sud.

Il semblerait que ce soit la situation financière quelque peu difficile de la Laiterie Cité et de la Coop du Sud de Québec en général qui soit à l'origine des discussions entre les deux groupes.

Il semble que certaines des opérations récentes de la Coop du Sud aient porté un coup à la rentabilité du groupe.



Le Soleil, Roland Marcoux

Grand ralliement des échanges bilingues

"Aide-moi. J'apprends le français!", demande cette jeune Ontarienne qui espère profiter de son séjour au Québec pour apprivoiser notre langue. Elle était au nombre des 1,000 jeunes réunis hier sur les plaines d'Abraham, dont la moitié venait de l'Ontario et les autres du Québec.

Dans Lotbinière, une chicane de clochers mène à une disette d'eau

par Raymond GAGNE

Une disette d'eau qui prend actuellement des proportions sérieuses mais qui se manifeste à divers degrés depuis au moins deux ans fait l'objet d'une guerre de tranchée entre la municipalité du village de Saint-Flavien de Lotbinière et celle de Laurier-Station.

Que cette situation dure encore quelques jours et les 41 pensionnaires du Foyer de Saint-Flavien, dont 70 pour 100 sont des malades chroniques, feront face à un état d'urgence.

Le village de Saint-Flavien n'a pratiquement plus d'eau depuis huit (8) jours.

Laurier-Station ne peut plus, de son côté, répondre à la demande sur une base continue. Tout au plus réussit-elle à alimenter tant bien que mal ses citoyens le matin, le midi et à l'heure du souper. Le reste du temps, les robinets sont fermés.

Au foyer

Au Foyer de Saint-Flavien, le personnel de l'institution doit lui-même transporter l'eau cueillie dans les puits de certains particuliers pour satisfaire aux besoins d'hygiène les plus pressants des malades.

"On se dépanne comme on peut, de dire au SOLEIL, le directeur général de l'institution M. Jean-Claude Rousseau." L'administration du foyer a dû prendre la décision de

faire laver le linge à l'extérieur. "Pour quelques jours, ajoute M. Rousseau, nous pouvons nous en tirer. Que la situation se prolonge et nous nous retrouverons devant un problème critique."

Source inutilisée

Dans les faits, Saint-Flavien et Laurier-Station pourraient s'alimenter à une source dont la capacité semble avoir été évaluée à 200,000

gallons par jour. Comme les besoins des deux agglomérations s'établissent aux environs de 125,000 gallons par jour, la réserve d'eau suffirait pour répondre à tous les besoins des citoyens des deux endroits.

Le hic réside dans le fait que l'eau qui s'y trouve devrait être traitée pour être potable. C'est ce qui fait l'objet de la mésentente entre

(Suite à la page A2, 1re col.)

Cancer au poumon décelé par une nouvelle technique

BALTIMORE, Maryland (d'après AFP et AP) — Les médecins du service de radiologie de l'hôpital Johns-Hopkins de Baltimore ont mis au point une nouvelle technique permettant de déterminer avec 80 pour 100 d'exactitude le caractère cancéreux de certaines tumeurs du poumon.

La technique, a indiqué l'un des médecins à l'origine de cette découverte, consiste à évaluer la densité de la tumeur grâce au "scanner", appareil de radiologie de conception relativement récente utilisant un ordinateur. Si la tumeur est de faible densité, il y a 80 pour 100 de chances

qu'il s'agisse d'un cancer.

Les recherches à ce sujet ont commencé en 1978. Le Dr Stanley Siegelman, qui dirigeait l'équipe de chercheurs, a souligné que cette nouvelle technique permettrait d'éviter de faire subir des interventions chirurgicales inutiles — il s'en pratique 40,000 par année aux Etats-Unis pour le seul cancer du poumon — en déterminant d'avance si une tumeur est cancéreuse ou non.

Il a souligné notamment que le coût d'une intervention au poumon peut s'élever à \$5,000 alors que l'utilisation du "scanner" ne coûte que \$150 et élimine la nécessité de faire subir d'autres examens au patient.

Jusqu'à-là, les médecins devaient pratiquer une biopsie en enfonceant une aiguille jusqu'au poumon suspect, au risque de provoquer de la sorte l'affaiblissement de ce dernier. Ou bien alors, ils pratiquaient une thoracotomie — ouverture du thorax et extraction de la partie du poumon atteinte — ce qui exige une hospitalisation d'au moins 10 jours, en plus des frais élevés.

Poignée de main fatale

LONDRES (AP) — M. Charles Baxter, citoyen britannique de 69 ans, est décédé, hier, d'une crise cardiaque après avoir serré la main de la reine mère Elizabeth.

Ses voisins estiment que l'émotion pourrait avoir été trop forte pour M. Charles Baxter qui vivait dans un immeuble de la localité de Walmer, située sur le littoral du comté de Kent, et qui avait été sélectionné pour la visite royale.

La reine mère, veuve du roi George VI et mère de la reine Elizabeth II, aura 80 ans le 4 août.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le XIIIe Festival d'été de Québec est devenu le principal événement culturel des pays de la francophonie depuis la présentation de la Superfrancofête en 1974.

Autre victoire de la Nationale

La partie d'Etoiles du baseball majeur a été remportée par 4-2 par la Ligue nationale dont c'était la 9e victoire consécutive.

page C-1

mercredi

Offre d'Ottawa

Ottawa a offert hier à quatre provinces de leur céder la réglementation des activités intraprovinciales des compagnies de téléphone.

page B-1

Ottawa frappera le contribuable moyen

Le premier ministre Trudeau a admis hier que le contribuable moyen fera les frais de l'abolition de l'indexation de l'impôt fédéral.

page B-7

Franco-Américains

M. Paul M. Paré, secrétaire de l'Action pour les Franco-Américains, fait état de l'importance numérique de nos cousins aux Etats-Unis.

page A-7

Le Canada voterait de la même façon

page B-1

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-16
Arts et spectacles	F-6 et F-7
Bandes dessinées	H-16
Bridge	H-5
Carrières et professions	D-10 et D-11
Consommation	D-1 à D-3
Décès	H-17
Economie-finances	F-1 à F-3
Feuilleton	H-15
Hier et aujourd'hui	D-6 et D-7
Horoscope	H-6
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-8 à D-14
	E-1 à E-13
Mot mystère	H-4
Mots croisés	H-16
Où aller à Québec	F-7
Page documentaire	A-7
Patron	H-6
Sport	C-1 à C-7
Télévision	H-17 et F-6

météo

Ciel variable. Possibilité d'averses. Demain: peu de changement.

détails, page H-4

Hamer arrêté...

(Suite de la première page)
ont démontré que la police soupçon-
nait Nigel Hamer d'être la sixième
personne impliquée dans l'enlève-
ment par le FLQ de M. Cross, dès le
lendemain du rapt, soit le 6 octobre
1970.

M. André Chartrand, le directeur
de service à la police de la CUM,
avait dévoilé à la commission que les
policiers montréalais avaient laissé
passer trois occasions de récolter des
preuves contre le "sixième homme".

Le lendemain du rapt de M.
Cross, un informateur faisait savoir
que quatre hommes avaient pris part
à l'enlèvement du diplomate britan-
nique. Deux ont été arrêtés et ont été
placés dans une lignée pour fins
d'identification mais ils avaient été
ignorés par Mme Cross et sa domes-
tique.

Le 4 décembre 1970, au lende-
main de la libération de M. Cross,
Carole Deveault a révélé à la police
des informations au sujet du sixième
homme. Il a été placé sous surveillan-
ce, mais n'a jamais été arrêté.

Alors, selon M. Chartrand, la
police savait que la description phy-
sique de l'individu concordait avec
celle faite par Mme Cross pour l'un

des ravisseurs. De plus, la police
connaissait le nom de l'individu.

Le 29 mai 1972, une troisième
source révélait à la police que le
sixième homme et trois autres, recon-
nus pour être Marc Carboneau, Yves
Langlois et Jacques Lanctôt, avaient
loué le taxi qui avait servi lors de
l'enlèvement.

L'informateur avait aussi dit que
le sixième homme avait pris part à
l'enlèvement et qu'il avait passé deux
semaines dans l'appartement où le
diplomate britannique était détenu.
Encore une fois, aucune arrestation
n'avait été effectuée.

Chartrand, qui était sergent-
détective lors des événements de
1970, a mentionné à la Commission
Keable qu'il avait relevé le nom du
sixième homme alors qu'il faisait des
enquêtes pour la sécurité lors des
Olympiques.

Il avait écrit un mémo interne, en
1977, dans l'espoir de rouvrir le
dossier et de rendre visite à Mme
Cross à Londres. Il avait fait le
voyage mais l'épouse du diplomate
ne se rappelait pas exactement des
visages des ravisseurs.

Nigel Barry Hamer a été écroué
hier par les détectives montréalais
attachés à la division de liaison et de
sécurité et il a accueilli les policiers
très calmement.

Dans Lotbinière...

(Suite de la première page)
Saint-Flavien et Laurier-Station.

Le fossé qui sépare les deux
municipalités est à ce point profond
que le maire de Laurier-Station ne
peut s'empêcher de laisser entendre
qu'il démissionnera en même temps
que tous les autres membres de son

La journaliste Renée Rowan honorée

MONTREAL (PC) — Mme Renée
Rowan, journaliste du quotidien
montréalais "Le Devoir" responsable
de l'information sur la consommation
et la condition féminine, a reçu un
prix de journalisme de l'Institut
canadien de la distribution alimen-
taire.

Ce prix pour l'année 1979, d'une
valeur de \$500, était offert en collabo-
ration avec Canadian Grocer. Mme
Rowan s'est vu décerner ce prix pour
la série d'articles qu'elle avait écrits
l'an dernier sous la rubrique "Le
panier à provisions", ainsi que pour
d'autres reportages sur l'alimenta-
tion. Le jury a retenu tout particuliè-
rement deux articles, sur l'alimenta-
tion dans les camps de vacances et
sur le beurre et la margarine.

Enchères records

LONDRES (AFP) — Un manuscrit
illustre persan du 14e siècle sur la
première histoire du monde par
Rashid Al Din a atteint hier à
Londres le prix record de 850,000
livres (environ \$2,300,000).

Le manuscrit a été acquis par un
agent genevois pour le compte d'un
acheteur anonyme. Il était vendu par
la Société royale asiatique de
Grande-Bretagne et d'Irlande.

La version imprimée du manuscrit
est conservée dans la bibliothèque
de l'Université d'Edimbourg. Les
deux ouvrages exposés à plusieurs
reprises sont les seuls éléments
restant d'un ouvrage monumental
consacré à la première histoire gé-
nérale du monde et commandé par le
mongol Uljaytu, arrière-arrière-petit-fils de
Gengis Khan.

L'ouvrage est daté de 1314 après
J. C.

Stanfield se brise une jambe

OTTAWA (PC) — M. Robert Stan-
field, l'ancien chef du Parti
progressiste-conservateur, s'est frac-
turé la jambe alors qu'il prenait des
vacances près d'un lac dans les
Laurentides au Québec en fin de
semaine dernière, a fait savoir,
un porte-parole du parti.

M. Stanfield était en train de
transporter un bateau avec d'autres
personnes quand celui-ci est tombé
sur sa jambe.

conseil si une solution n'est pas
trouvée rapidement.

Un échec

Il y a à peine quelques semaines,
les deux municipalités étaient pour-
tant venues très près d'une entente.
Un protocole avait été préparé en
vue de la création d'une régie inter-
municipale comme le permet la loi 74
et le ministère des Affaires muni-
cipales s'était montré en accord avec le
projet.

Un coup de théâtre survint rapi-
dement quand le procureur de la
municipalité de Saint-Flavien villa-
ge, recommanda à sa cliente de
désavouer l'entente proposée.

Pourquoi? A Laurier-Station, on
prétend que Saint-Flavien ne veut
pas participer au coût du traitement
de l'eau. "Saint-Flavien, nous dit le
maire Emile Nault, veut nous laisser
les problèmes et les coûts tout en
nous imposant de lui fournir l'eau
dont elle a besoin."

Dans l'autre clan, on dit au
SOLEIL "qu'il y avait des affaires
louches là-dedans". Après avoir étu-
dié le projet d'entente qui aurait
créé la fusion complète des services,
Saint-Flavien aurait constaté que la
municipalité-soeur lui devait \$10,000.
On dit même qu'une étude plus
poussée aurait pu démontrer que la
somme due par Laurier-Station au-
rait été supérieure à \$10,000.

D'autre part, Saint-Flavien n'é-
tait pas satisfaite du fait que le
bureau d'administration de la régie
devait être composé de deux mem-
bres la représentant et de cinq autres
représentant cette fois Laurier-
Station.

L'Environnement

De part et d'autre, on demeure
pour l'instant dans sa propre tran-
chée quoique les procureurs des
deux municipalités continuent à leur
niveau à étudier le projet de régie
intermunicipale.

Quoi qu'il en soit, les repré-
sentants des deux municipalités sont
d'avis que les solutions ne sont pas
nombreuses.

On semble d'opinion que le mi-
nistère de l'Environnement, quoique
déjà impliqué, aura la pénible tâche
d'avoir à trancher la question, ce qui
devra se faire, semble-t-il, dans les
plus brefs délais.

De toute façon, l'histoire reste à
suivre.

La Quotidienne
Tirage de mardi
0-6-8
Informations:
643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au
numéro 390, rue St-Vallier est, Québec,
G1K 7J6, par Le Soleil Limited, Courrier
de la deuxième classe - Enregistrement no
1206



ORDINATEURS

NOUVELLE ADRESSE:
1990, boul. Charest ouest
Centre Lavoisier (Salon
scandinave)

**MAISONS
D'ENSEIGNEMENT**
(primaire, secondaire,
CEGEP et université)

Obtenez un
PET GRATUIT
avec chaque achat de
deux PETS, valide pour
les 8, 16 et 32k.

PROFITEZ DE NOS SUPER-VENTES
GAMME COMPLETE DE
PERIPHERIQUES ET D'ORDINATEURS
PROFESSIONNELS OU COMMERCIAUX



Tout le monde est sauf
Un pompier de St. Catharines, en Ontario, abandonne la lutte contre les flammes qui ravagent un camion qui transportait 92,000 litres de mazout. Le réservoir n'a pas explosé et le conducteur du camion s'en est tiré indemne. L'incident s'est produit hier après-midi, dans une partie déserte de la ville.

Une étude conclut que le chef d'entreprise gaspille son temps

NEW YORK (AP) — Durant trois
semaines l'an dernier et ce prin-
temps, 300 directeurs d'entreprise et
professionnels américains ont été
dérangés toutes les 20 minutes à leur
travail par le signal de leur avertis-
seur de poche.

Chaque interruption, ils notaient
dans un cahier leurs occupations à ce
moment-là. En tout, quelque 90,000
échantillons de temps ont été analy-
sés et évalués par des spécialistes
cherchant à accroître la productivité.

Voici leur conclusion: tant dans les
secteurs public que privé, les direc-
teurs d'entreprise et les profession-
nels emploient mal leur temps, ce qui
se traduit par une grosse perte
d'argent.

Les spécialistes ont trouvé que si
l'on remédiait à ce gaspillage en
utilisant des services et matériels de
bureau automatisés, les économies
possibles pourraient être de l'ordre
de \$125 milliards par an en 1985, et
de \$300 milliards en 1990.

Rythme trépidant

Selon Harvey Poppel, qui a dirigé
l'étude, la plupart des professionnels
et dirigeants d'entreprise travaillent
à un rythme trépidant.

Il en découle, explique-t-il, qu'ils
passent en moyenne 25 pour 100 de
leur temps à des activités moins
productives, tel que faire des appels
téléphoniques, chercher des informa-
tions, s'occuper de correspondance
routinière, et autres choses du genre.
L'étude sur la productivité du

personnel de direction, qui a été
longtemps l'objet de spéculation, a
été effectuée par la maison de con-
seillers Booz, Allen Hamilton et a
porté sur 15 entreprises, avec le
concours d'importants fournisseurs
de matériels et services de bureau
automatiques.

M. Poppel conclut qu'en utilisant
des machines de bureau automati-
ques, on pourrait accroître la produc-
tivité de 15 pour 100, en moyenne.

vente jours d'été

<p style="text-align: center;">Le 31 pour hommes</p> <p style="text-align: center;">jusqu'à 50% de réduction</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">maillot de bain Jantzen</p> <p style="text-align: center;">rég. jusqu'à \$20. 9.99 en polyester et coton, style culotte avec encoche sur le côté, support intérieur</p>	<p style="text-align: center;">Le 31 pour hommes</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">pagnes en ratine</p> <p style="text-align: center;">rég. \$16. 12.99 pratiques pour le sauna, en ratine bouclette, taille extensible, poche devant, beige, brun, marine, vert, rouille, taille unique</p>
<p style="text-align: center;">Le 31 pour hommes</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">vestes sport</p> <p style="text-align: center;">rég. jusqu'à \$225. 99.95 vestes sport doublées mi-corps, petits revers, épaules naturelles, imprimées carreaux madras ou unis unies couleurs vives</p>	<p style="text-align: center;">Le 31 pour hommes</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">chemises d'été</p> <p style="text-align: center;">rég. jusqu'à \$30. 15.99 coupées dans un fin mélange de coton et polyester facile d'entretien, chemises manches longues aux couleurs estivales</p>
<p style="text-align: center;">Le 31 pour hommes</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">pantalons</p> <p style="text-align: center;">rég. \$55. 39.95 coupe droite, poches biaisées, taillés dans un mélange de polyester et laine, choix de tailles et de couleurs</p>	<p style="text-align: center;">Le 31 pour hommes</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">T-shirts</p> <p style="text-align: center;">rég. jusqu'à \$30. 15.99 tout coton ou poly/coton, T-shirts manches courtes, coupe droite ou blousants, unis ou à rayures</p>

la maison

simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

RI RI RI RI

Fête du bilinguisme sur les plaines

par Anne-Marie VOISARD

Ils étaient presque 1,000, tous des jeunes du secondaire, à fêter sur les plaines d'Abraham hier midi. La moitié du Québec, les autres de l'Ontario.

Le Secrétariat des échanges bilingues, un organisme sans but lucratif financé par le secrétariat d'Etat à Ottawa et les ministères de l'Education du Québec et de l'Ontario, est à l'origine de ce grand ralliement tout en jeux, en danses et en chansons.

Pierre Raymond, un professeur d'éducation physique à la polyvalente de Charny, en est à sa cinquième année d'échanges. Avec lui, il y a Jean Blais, un autre professeur d'éducation physique à la régionale de Tilly. Cette commission scolaire est d'ailleurs la première au Québec à avoir organisé des voyages de groupes, dans le cadre du Secrétariat des échanges bilingues. Un premier échange avec la ville d'Ottawa avait marqué le départ en 1972.

Plusieurs commissions scolaires se sont ajoutées depuis au programme. Pierre Croubalian, le coordonnateur provincial du service, a compté 20 groupes de 44 jeunes chacun dans l'ensemble du Québec. A cela, il faut ajouter 20 autres groupes répartis dans différentes villes de l'Ontario.

De Line à Chantal à Louis

Hier, sur les plaines, il y avait Line, 14 ans, de Sorel et Sandy, 15 ans, de Windsor. "On s'entend bien toutes les deux", dit Line qui fait des efforts pour apprendre le français à sa compagne. Il y avait Patrick, 14 ans, de l'école Saint-François à la régionale Chauveau, jumelé avec Mike, 13 ans, de Thunder Bay. "C'est une ville au bord du lac Supérieur", explique Patrick qui a hâte à la semaine prochaine pour être reçu dans la famille de son camarade. Il y avait Diane, de la polyvalente de Sainte-Croix de Lotbinière qui espère se faire de nouveaux amis. Il y

avait Michèle, de Charny, qui veut profiter des deux semaines qu'elle passera à Burlington pour améliorer sa connaissance de l'anglais. Et puis Gaston, 14 ans, de l'école Katimavik à Sainte-Foy jumelé avec Tracy, Jean-François, de Saint-Romuald, Julie de Saint-Jean-Chrysostome, Chantal et Louis de l'école Duberger-Les Saules. Tous les autres enfin venus fraterniser dans la détente et la bonne humeur.

Quatre polyvalentes de la région de Québec étaient sur place hier midi: Louis-Frêchette, Jean-Talon, Chauveau qui compte deux groupes jumelés avec Ottawa et Thunder Bay, et Tilly, dont les 88 étudiants seront tous reçus à Burlington. Il y avait aussi des jeunes de Rimouski, de Saint-Hyacinthe et de Herbrooke, d'autres de Sorel, de Lac-Mégantic et de Thetford Mines.

Tout le mois de juillet

C'est le secrétariat des échanges bilingues qui voit au jumelage des

groupes d'étudiants et s'occupe de l'hébergement de chacun. Le séjour dure deux semaines. Arrivés mercredi dernier, les jeunes Ontariens repartiront le 15 juillet. Deux jours plus tard, ce sera au tour des Québécois à aller leur rendre visite. L'expérience prendra fin le 31 juillet. Les frais sont limités à \$85 par étudiant. Les dépenses excédentaires sont assumées par le secrétariat. D'autre part, l'organisation du programme d'activités est laissée à l'initiative des commissions scolaires qui prennent part à l'échange.

Les jeunes de la régionale de Tilly et ceux de Burlington ont visité, hier après-midi, le petit séminaire de Québec avant d'entreprendre une tournée de place Royale. Ceux de la régionale Chauveau et leurs "jumelés" de Thunder Bay et d'Ottawa passent la journée d'aujourd'hui à Montréal, où ils visitent la Ronde et le Stade olympique.

A tous, on demande de s'en tenir autant que possible à l'usage du français durant toute la durée du

séjour au Québec. "Mais c'est difficile", dit Pierre Raymond qui a constaté que la plupart des Ontariens savent à peine quelques mots de français quand ils arrivent ici. Parce

que les Québécois se débrouillent mieux avec la langue seconde, les conversations se déroulent souvent en anglais. A la fin de l'expérience, les progrès sont remarquables.

Ste-Pétronille: Nolin accusé de voies de fait

par Michel TRUCHON

Un seul des quatre jeunes hommes arrêtés, lundi soir, relativement aux événements survenus à la mairie de Sainte-Pétronille, île d'Orléans, a été accusé d'avoir frappé le maire de l'endroit, M. Bernard Dagenais.

Les quatre prévenus, domiciliés à Saint-Pierre de l'île, ont comparu, hier après-midi, en cour des sessions de la paix devant le juge Yvon Sirois qui les a libérés sous un cautionnement personnel de \$500 et qui leur a notamment interdit de remettre les pieds à la mairie de Sainte-Pétronille tant que cette affaire n'aura pas été jugée.

C'est Carol Nolin, 25 ans, du 327 place Desjardins, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, qui a hérité du plus grand nombre d'accusations, soit six. On lui reproche de s'être porté à de simples voies de fait contre Denis Châtigny, Pierre Châtigny et Michel Bourbeau, d'avoir fait des dommages de \$25 en brisant deux vitres au 3 de la rue de l'Eglise, dans la même paroisse.

Il est également accusé d'avoir causé à Bernard Dagenais (maire de Sainte-Pétronille) des lésions corporelles. Pour sa part, Danny Nolin, le frère du précédent, 20 ans, du 1008 chemin yal, à Saint-Pierre, a été accusé de s'être porté à de simples voies de fait contre la personne de Denis Châtigny et d'avoir fait du tapage dans la mairie.

Les deux autres inculpés, Marc Plante, 21 ans, du 1058 chemin Royal, et Claude Lachance, 21 ans, du 1625 de la même rue à Saint-Pierre, ont été accusés d'avoir fait du tapage dans la mairie de Sainte-Pétronille, en

jurant, criant, en se battant et en gênant d'autres personnes.

Par la voix de leurs procureurs, Mes André Gaudin et Richard Grenier, les quatre accusés ont nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été fixée au 15 octobre.

Cautionnement

Selon l'agent Jean Bourdeau, de la Sûreté du Québec, entendu lors de la demande de cautionnement pour Plante et Lachance, l'auteur d'une pétition demandant le décret à sens unique de deux rues de Sainte-Pétronille aurait été pourchassé par une voiture jusqu'aux abords de la mairie, lundi soir. Les quatre inculpés l'auraient poursuivi jusqu'à l'intérieur de l'hôtel de ville et c'est à ce moment que le maire Dagenais, qui serait sorti de son bureau pour s'enquérir de ce qui se passait, aurait été frappé au visage.

Quatre autres personnes auraient été frappées lors de l'altercation.

Le juge Sirois a décidé de libérer Lachance et Plante sous un cautionnement personnel de \$500, tout en leur enjoignant de ne pas se présenter à la mairie.

Quant aux frères Nolin, ils ont été libérés sous le même cautionnement et ils ont reçu l'ordre de ne pas communiquer avec les témoins ou leur famille et de ne pas se tenir dans les rues Gagnon et Laflamme, sauf si leur travail les y obligeait.

"C'est pour leur protection, je ne voudrais pas qu'ils aient des ennuis", a dit le juge en précisant qu'il était là pour garantir la paix et non pas pour brimer leurs droits.

Le ministère public était représenté par Me Robert Pârot.

Un malheureux incident, de dire le maire

par Gérald OUELLET

Joint par téléphone à Montréal, hier, le maire de Sainte-Pétronille de l'île d'Orléans, M. Bernard Dagenais, a déclaré que l'incident survenu lundi, quelques minutes avant l'assemblée régulière du conseil municipal, était un "malheureux incident".

M. Dagenais a dit regretter que certains membres de la société s'expriment par la violence au lieu de la voie démocratique. Comme cet événement est débattu devant les tribunaux, il préfère ne pas faire d'autres commentaires. Il a également précisé qu'il laissait la justice suivre son cours.

M. Dagenais a été élu maire de la municipalité de Sainte-Pétronille en novembre dernier, sans opposition, en remplacement de Me Alain Turgeon, démissionnaire. Il occupait alors le poste de conseiller municipal depuis 1977.

Comme le soulignait au SOLEIL, hier, un membre de l'administration municipale de Sainte-Pétronille, rien ne laissait pressentir un tel événement. "D'ailleurs, a-t-il dit, j'assiste régulièrement à toutes les assemblées du conseil municipal depuis 1976 et elles se passent sans histoire. Je ne peux comprendre qu'une sim-

ple résolution pour porter deux rues avec circulation à "sens unique" ait pu dégénérer en bataille et surtout impliquer le maire Dagenais".

Les événements

C'est une résolution du conseil municipal de Sainte-Pétronille décrétant les rues Gagnon et Laflamme à sens unique qui est à l'origine de cette altercation. Comme l'expliquait M. Marcel Thivierge, conseiller municipal de Sainte-Pétronille, les membres du conseil préparaient l'assemblée régulière du conseil dans le bureau du secrétaire-trésorier M. Gaston LeBel, lorsque les bruits de la salle ont interrompu leur travail.

A l'arrivée des agents de la Sûreté du Québec, l'incident était terminé. Après consultation avec les personnes présentes, les agents de la SQ ont identifié et arrêté quatre individus.

En dépit de l'incident, le maire Dagenais a ouvert l'assemblée régulière, mais il n'a pu y assister car il a dû se rendre à l'hôpital pour se faire traiter. Comme l'indiquait M. Dagenais, hier, on a été dans l'obligation de lui faire quelques points de suture au visage.



Le Soleil, Roland Marcoux

Détente et bonne humeur ont marqué le ralliement de quelque mille jeunes Québécois et Ontariens sur les plaines d'Abraham hier midi.

La vie reprend lentement son cours à Grande-Vallée

par Michel DAVID

GRANDE-VALLÉE — La petite municipalité de Grande-Vallée se remet lentement du déluge qui a laissé quelque 150 millimètres de pluie en fin de semaine dernière.

En fait, un touriste pouvait traverser la localité, hier, sans se douter que, la veille encore, on y secourait les gens par hélicoptère et embarcations motorisées.

En 24 heures, l'eau qui recouvrait routes et champs s'est presque complètement retirée et la rivière, dont le niveau avait monté de quelque 4 mètres par endroits, est rentrée dans son lit.

Lourd bilan

Au-delà des appa-

rences, le "désastre du 6 juillet" laisse toutefois un lourd bilan: environ 150 maisons inondées, dont au moins trois sont considérées comme des pertes totales, des champs détrempés, des potagers ravagés, des automobiles noyées. Au total, des dommages estimés à un demi-million de dollars.

Grâce à l'efficace intervention de la Protection civile et des spécialistes du ministère de l'Environnement, les secours ont été rapidement assurés, de sorte qu'aucune vie n'a été menacée. Sur la trentaine de familles qui avaient dû trouver refuge chez un parent ou un ami, la plupart ont pu réintégrer un foyer plus ou moins altéré dans la journée d'hier.

La municipalité a déjà demandé que le secteur soit déclaré zone sinistrée, ce qui permettrait un remboursement au moins partiel des dommages encourus. Hier en fin de journée, l'arrêté en conseil qui autoriserait un tel décret n'avait pas encore été émis. Or, la question que se posent les citoyens de Grande-Vallée est la suivante: est-ce que les assurances vont payer?

Souvenirs amers Les derniers jours vont laisser un souvenir amer chez plusieurs. Le long du chemin de la colonie, de petits atterrissements évaluaient en commun les dommages. La plupart des

cours, encore humides, offraient au soleil les objets soustraits aux sous-sols inondés.

Et il y avait la maison de M. Jules Fournier, à demi-éventrée au-dessus d'un gouffre hier inexistant. La maison de M. Fournier était à une centaine de pieds de la rivière, près de la route à travers laquelle on avait ouvert une étroite tranchée que la fureur des eaux a bientôt transformé en un trou de 10 mètres.

Mais il y avait surtout Mme Edgar Minville regardant tristement les restes de la maison qu'elle avait construite il y a 32 ans avec son mari. Le contact de l'eau et de la boîte d'électricité située au sous-sol y a vraisemblablement provoqué un court-circuit incendiaire. La route étant coupée, les pompiers n'ont pas pu s'y rendre.

Presque une habitude

Sans que les pluies n'aient jamais atteint l'ampleur de la dernière fin de semaine, Grande-Vallée n'en est pas à sa première inondation. Chaque printemps voit la rivière déborder... sauf le dernier, qui a remis ça à l'été.

M. Jean-Edouard Béland, patageant dans sa cave, bottes de pêche au saumon aux pieds, en a l'habitude: il pom-

pe chaque année le sous-sol que la sagesse lui a enseigné de ne jamais finir. Pour lui, la chose est claire: la seule solution est de creuser la rivière, dont la profondeur est totalement insuffisante.

L'idée n'est pas nouvelle: la Grande-Vallée a déjà été creusée, en 1945 et en 1947. Depuis, plus rien. A la suite des inondations du printemps dernier, le ministère de l'Énergie et des Ressources entreprenait une étude sur le sujet. Les solutions, évalnées entre \$20,000 et... \$3 millions.

YOGA

Vacances pour la santé et la détente

Week-end intensif 12 - 13 juillet
2 semaines intensives du 12 au 26 juillet
Posture, respiration, méditation, jeûne, clinique d'alimentation, sauna, piscine, sport...

Sivananda Ashram
Camp de Yoga
Val Morin, Qué.
(418) 843-5563
(514) 861-6002

Route 287, Via Route 20
Mont Carmel de Kamouraska

POURVOIRIE EN CHASSE ET PECHE

Traite mouchetée - (20 sept. - 20 nov.)
Petit gibier (11 oct. - 26 oct.)
Original (1 nov. - 16 nov.)
Chevreuil

Spécial vacances familles
juillet / août
Information et réservation: (418) 387-6788

CHAUFFE-EAU À REMPLACER?

GUILLLOT

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE

661-9211

boutique **AMOUR** inc...

Notre spécialité: tailles moyennes et fortes pour dames - 12 à 24, 12 1/2 à 32 1/2, 36 à 52

VENTE 50% VENTE

du 30 juin au 12 juillet et plus, sur tous les vêtements printemps-été... ou presque.

SPECIALIZ à \$5.00 - \$10.00 - \$15.00

boutique **AMOUR** inc.

Place Laurier, Ste-Foy
2700, boul. Laurier
663-6063

1er plancher, Mail nord, à côté de Distribution aux Consommateurs et Radio Shack.

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de **EATON - WOOLCO**

INSERES DANS CETTE EDITION

LOCAUX COMMERCIAUX à louer
600 - 3000 pi.ca.

Idéal pour:

- Courtier assurance
- Tobacgie
- Sport
- Audio-visuel
- Quincaillerie
- Vêtements enfants
- Mercerie pour hommes, etc.

Déjà en place: Caisse populaire Coop Prix Pharmacie, restaurant, Clinique médico-dentaire, etc.

CARREFOUR ST-JEAN ST-JEAN-CHRYSOSTOME
839-7998

Docteur Jean-Denis Provencher, gradué de l'École de Médecine Dentaire de l'Université Laval, est heureux d'annoncer à la population l'ouverture de son cabinet dentaire à la Clinique Dentaire Grenier, Herxieux, Landry et Associés située à la Polyclinique de la Capitale, 4225, 4e Avenue Ouest, Suite 20, Charlesbourg, 626-2285. Heures de bureau: 8:30 à 4:30 Lundi - vendredi. (ANN.)